



# 2011



Bulletin Municipal

ROSIÈRES PRATIQUE

# ROSIERES

La commune de Rosières (1131 habitants en 2011) se situe dans l'Ardèche méridionale à la périphérie du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, à une altitude de 160 m sur la vallée de la Beaume, à la rencontre de deux zones géologiques : d'un côté calcaire avec une végétation provençale (terrains de garrigues ; chênes, buis, lavande...) de l'autre côté grès, premier contrefort des Cévennes. Entre les deux, une plaine où se cultivent vignes, arbres fruitiers et cultures maraîchères. Ce village bénéficie d'un climat méditerranéen. A vingt minutes au sud d'Aubenas sur la route d'Alès, à cent kilomètres des villes comme Le Puy en Velay, Avignon, Valence, Montpellier et Mende, Rosières se situe aux portes de la Provence.

## EVENEMENTS 2010

102 ans Blanc André  
70 ans de la Cave La Cévenole  
11 novembre 2010  
08 mai 2010  
14 juillet 2010

Remise des diplômes Brevet des Collèges:  
ROGIER. Marion & MAHISTRE. Yohan



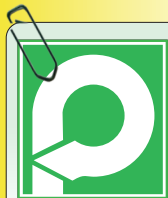
*La Municipalité tient à remercier  
tous les annonceurs grâce auxquels  
la parution ce bulletin a été possible.*

## Rosières Pratique

Bulletin d'information de la mairie de Rosières  
Avenue André Jean 07260 Rosières  
Tél: 04.75.39.52.74 Fax 04.75.39.96.26  
Courriel: [Mairie.Rosieres@inforoutes-ardeche.fr](mailto:Mairie.Rosieres@inforoutes-ardeche.fr)  
Directeur de la publication: Mairie de Rosières  
Régie: Mairie de Rosières Tirage: 1000 ex.  
Conception/Impression: Empreinte Rosières

# SOMMAIRE

<b>Édito du maire</b>	3
<b>Le conseil municipal</b>	5
<b>Employés communaux</b>	7
<b>Numéros utiles</b>	9
<b>Démarches administratives</b>	10 / 12
<b>Civisme</b>	13
<b>Etat civil 2010</b>	14 / 15
<b>Permis de construire</b>	17
<b>Urbanisme 2010</b>	18 / 19
<b>Réalisations, projets</b>	20 / 21
<b>Finances communales</b>	23
<b>Les délibérations du conseil municipal</b>	24 / 25
<b>Risques incendie</b>	27
<b>Plan de la commune</b>	28 / 29
<b>Tous au numérique</b>	31
<b>Communiqué du Seba</b>	33
<b>Communiqué du SICTOBA</b>	35
<b>Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie</b>	37
<b>Le Conseil Général</b>	39
<b>Ecole</b>	41
<b>Accueil de loisirs</b>	43
<b>Centre Communal d'Action Sociale</b>	45
<b>Les associations de Rosières</b>	46 / 49
<b>Semaine type d'activités</b>	51
<b>Calendrier 2011</b>	53-55-57



**Parapharm**  
MATÉRIEL MÉDICAL 07

Route Départementale 104

07260 JOYEUSE

**04.75.36.22.55**

e-mail: [parapharm07@free.fr](mailto:parapharm07@free.fr)

Partenaire du professionnel de la santé



## **L'ÉQUIPEMENT ALIMENTAIRE**

*Machines pour l'agro-alimentaire*

- Boucheries
- Charcuteries
- Restaurants

**ATELIER: R.D. 104 07260 ROSIÈRES**

**EXPO DEPOT: Z.A. 07200 LA CHAPELLE / AUBENAS 04.75.36.99.14**

**PROXI**  
CONFORT

**Electroménager  
Image & Son**

[www.proxiconfort.fr](http://www.proxiconfort.fr)

**CUISINE**  
PLAISIR

L'art de vivre dans la maison

**ART  
de la  
CUISINE**

centre commercial  
07260 ROSIÈRES  
04.75.39.21.61



**Pépiniériste Paysagiste**

**PÉPINIÈRES  
ORNEMENT  
ARBRES FRUITIERS  
PARC & JARDINS  
débroussaillage  
élagage, clôtures**

*Arrosage  
Automatique*

**R.N. 104 ROSIÈRES 04.75.39.51.47 [lebonplant@wanadoo.fr](mailto:lebonplant@wanadoo.fr)**

Annonces

Annonces



# Editorial du Maire

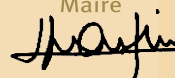
En ce début d'année 2011, la municipalité de Rosières a le plaisir de vous offrir ce bulletin qui a été réalisé par la municipalité et entièrement financé par la participation des annonceurs à qui nous adressons nos plus sincères remerciements.

Plus grand, plus lisible, bien documenté ce guide pratique vous accompagnera tout au long de l'année.

Vous y trouverez de nombreuses informations utiles ainsi que les réalisations et les projets que nous comptons mener à bien dans les mois et les années qui viennent.

Très bonne lecture à tous et à toutes.

Gérard MARTIN  
Maire





INSTITUT

# Atelier beauté

Esthéticienne diplômée d'état

**SOINS ESTHÉTIQUES ONGLERIE**

EPILATIONS SOINS du VISAGE & du CORPS MAQUILLAGE MANUCURE BEAUTÉ des PIEDS POSE de PROTHÈSES ONGULAIRES



**AVENUE d'AUZON  
07260 JOYEUSE  
04 75 89 23 40**

**OUVERT du LUNDI au SAMEDI  
de 9h00 à 12h00 & 15h00 à 19h00  
Sur rendez-vous**

Annonceurs

Annonceurs



- **Garde d'enfants - Ménage**
- **Jardinage - Bricolage**
- **Soutien scolaire**
- **Soutien informatique**
- **Personnes fragilisées**
- **Surveillance de votre résidence**
- **Résidence secondaires**

**50% de Réduction d'impôts\* Ou 50% de Crédit d'impôts\***  
**\*Conditions posées par l'Art. 199 sexdecies du CGI**

**Route Nationale 07260 Joyeuse Tél/Fax : 04.75.35.13.70**

*info@confluence-services.com <http://www.confluence-services.com>*

# LE CONSEIL MUNICIPAL

## **Gérard MARTIN : Maire**

En charge de l'administration générale, préparation et suivi budget, suivi travaux, suivi projets, secrétariat, Président du centre communal d'action sociale, communication  
Titulaire communauté de communes

Sur RDV

## **Jacky BARBE : 1<sup>er</sup> adjoint**

En charge de l'urbanisme (aménagement, appel d'offres, permis de construire), suivi du budget, suivi travaux voirie et réception, suivi projets  
Vice-président SEBA, Suppléant communauté de communes

Permanences le mercredi de 14h30 à 17h, le samedi de 11h à 12h

## **Francine CALIPPE : 2<sup>ème</sup> adjoint**

En charge des affaires scolaires, l'enfance - jeunesse, transports scolaires, membre C.C.A.S.  
Permanence le lundi de 9h à 11h30 et sur rendez-vous

## **Soeli FRECHET : 3<sup>ème</sup> adjoint**

En charge du C.C.A.S., des associations, de la salle polyvalente  
Suppléante communauté de communes

## **Jean-Louis MOURARET : conseiller municipal délégué**

En charge de la voirie, employés de voirie, des bâtiments municipaux  
Délégué S.I.T.V.A.

## **Régine LESMERE : conseillère municipale déléguée**

En charge des finances communales, de l'économie, des subventions  
Vice présidente Communauté de Communes

## **Stéphane VANNIERE : conseiller municipal délégué**

En charge de la voirie, employés de voirie, des bâtiments municipaux.  
Délégué S.I.T.V.A. Agriculture, Tourisme

## **Elisabeth CHAINE : conseillère municipale**

En charge préparation et suivi de budget, subvention

## **Laurent FARGIER : conseiller municipal**

En charge des appels d'offres, SEBA, assainissement, réseaux

## **Raoul L'HERMINIER : conseiller municipal**

Membre du C.C.A.S.

## **Erik SERRET : conseiller municipal**

En charge de la voirie et des bâtiments communaux, Tourisme Suppléant SEBA

## **Patrice ARRES : conseiller municipal**

Membre du C.C.A.S.

## **Jacques CHARBONNEYRE : conseiller municipal**

En charge appel d'offres, voirie

## **Thomas COURTINE : conseiller municipal**

En charge des associations



Les élus sont à votre disposition pour aborder les problèmes vous concernant et qui relèvent de leurs fonctions et de leurs attributions



**- CHARPENTES**  
**- RABOTAGE**  
**- DÉBIT**  
*Douglas,  
Châtaignier...*

**POUTRES, CHEVRONS, LITEAUX,  
PLANCHES, LAMES de TERRASSE,  
BARDAGES, PLANCHERS, DALLES OSB...**

**PARTICULIERS & PROFESSIONNELS**

**Isolation** HIVER  
ÉTÉ

**OUATE de CELLULOSE**

**devis  
gratuit**

**POSEUR AGRÉE N° 98001458**

**La ouate de cellulose appliqué  
par un professionnel  
permet de couvrir uniformément  
toute la surface à isoler et de combler  
les moindres cavités supprimant ainsi tout pont thermique**

**SCIERIE du VARLET**  
**"Notre Dame" 07230 LABLACHÈRE**

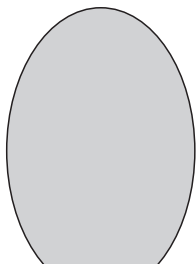
**06.30.10.75.74**

Annonceurs



# UNE EQUIPE AU SERVICE DE ROSIERES !

SECRÉTARIAT



VINCENT Nelly



PERRIN Geneviève



FARINEAU Nathalie

SERVICE  
TECHNIQUE



BLANC André



HURTREZ Bruno



LHYVERNET David

CANTINE GARDERIE  
ENTRETIEN



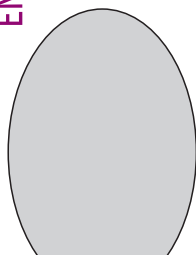
DUPUY Brigitte



NICOLAS Nadine



GONCALVES Marie-Hélène



GRILLOT Fernande

AIDES MATERNELLES  
ECOLE PRIMAIRE



CHABALIER Agnès



TEYSSIER Christine

Employés municipaux



**VÉRANDAS  
MENUISERIE**

**ALU-PVC**

**Neuf & Rénovation**

**06.78.65.10.46**

**06.70.99.80.55**

**07260 Rosières**



Fenêtres &  
Fermetures  
de France

**FENÊTRES & FERMETURES de FRANCE**

*Les Spécialistes de la Fermeture*

**04 75 39 59 74**

Annonceurs

## **Travaux Publics - Terrassement**



**SARL**

**CARDINAL**

*Travaux Agricoles*

*Transports - Minage - V.R.D.*

*Démolition - Location d'engins*

**"Les Côtes" 07110 VINEZAC**

**Tél 04.75.36.81.03 Fax 04.75.36.98.55**

**Port. 06.82.66.25.57**

[courriel:sarl.cardinal@gmail.com](mailto:courriel:sarl.cardinal@gmail.com)

Annonceurs



MAIRIE 04.75.39.52.74



RELAIS OFFICE de TOURISME 04.75.39.51.98



CRÈCHE - HALTE GARDERIE 04.75.35.54.09



ECOLE PUBLIQUE 04.75.39.57.06



BIBLIOTHÈQUE 04.75.39.56.87



POSTE 04.75.39.40.27



PHARMACIE 04.75.39.40.27



Mme. MALY 04.75.36.02.52 06.22.46.66.84



MAISON MÉDICALE 04.75.39.50.06



VÉTÉRINAIRE 04.75.89.17.40



GENDARMERIE 04.75.39.40.64



POMPIERS 18 (112 PORTABLE)



SAMU 15



CENTRE ANTI POISON  
LYON 04.72.11.69.11



Le Bosquet  
07100 LARGENTIÈRE 04.75.89.96.96



Le Bosquet  
07100 LARGENTIÈRE 04.75.39.28.00



la gare  
07460 BEAULIEU 04.75.39.06.99



Domaine de Rochemure  
07380 JAUJAC 04.75.36.38.60



Montée la Chastellane  
07260 JOYEUSE 04.75.89.80.80



Accueil clients 0.810 36.37.38  
Dépannage 0.801.333.321



NUMÉRO VERT SOLIDARITÉ: 0800 650 309 24H/24 7 JOURS/7  
NUMÉRO BLEU CIEL EDF: 0810 050 333 24H/ 24 7 JOURS/7

**coved Déchetterie de Joyeuse**

**HEURES D'OUVERTURE**

- LUNDI de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- MERCREDI de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- VENDREDI de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- SAMEDI de 9 h à 12 h

☎ **04.75.39.59.50**

## La mairie vous accompagne tout au long de votre vie pour vos démarches administratives :



### \* Reconnaissance avant naissance

Où ? Mairie du domicile, service Etat civil

C'est la reconnaissance de l'enfant à naître par ses deux parents en même temps (L'enfant portera le nom du père, de la mère ou les deux accolés dans l'ordre choisit) ou séparément (Dans ce cas, c'est le parent qui effectuera en premier la démarche qui déterminera le nom porté par l'enfant). Le principal avantage réside dans le fait de créer des liens de filiation dès la grossesse.

Au moment de la déclaration de naissance l'acte de reconnaissance prénatale doit être remis à l'officier d'état civil qui enregistre la naissance (à la mairie du lieu de naissance).

Avec pièce d'identité, justificatif de domicile de moins de trois mois.

### \* Déclaration de naissance

Où ? Mairie du lieu de naissance (maxi 3 jours suivant la naissance), service état civil

Avec livret de famille si vous en possédez déjà un, bulletin déclaratif de naissance, acte de reconnaissance si établi précédemment.



### \* Parrainage civil

Où ? Mairie service état civil

Le baptême civil (ou républicain) est destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines.

Le parrainage civil n'est pas organisé par la loi et n'a donc aucune portée juridique.

Avec extrait de naissance de l'enfant, photocopie du livret de famille des parents, photocopie carte identité du parrain et de la marraine, justificatif de domicile.

### \* Inscription école de Rosières

Où ? En mairie

Imprimé à demander en mairie et prendre contact avec la directrice de l'école.

### \* Autorisation de sortie de territoire

Où ? En mairie du domicile.

Permet à un mineur de voyager dans un pays de l'Union européenne sans être accompagné de l'un de ses parents (ou d'une personne titulaire de l'autorité parentale).

Avec la carte d'identité.

### \* Transports scolaires

Où ? A la mairie de votre domicile, ou conseil général

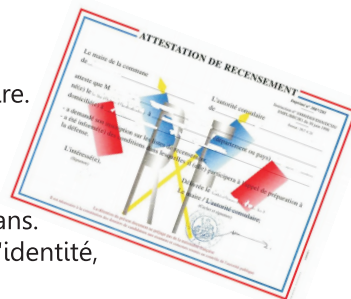
Avec une photo, pré-inscription au mois de juin au service scolaire.

### \* Recensement militaire (garçons et filles)

Où ? Mairie de votre domicile

Vous devez vous faire recenser le mois d'anniversaire de vos 16 ans.

Présence indispensable du mineur avec livret de famille, carte d'identité, (du certificat de nationalité française s'il y a lieu).



### \*Certificat de vie commune

Si vous vivez en union libre, certains organismes peuvent vous attribuer certains avantages. Vous aurez alors besoin de prouver que vous vivez en couple et de fournir un certificat de vie commune (ou de concubinage).

Avec un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport), et des justificatifs de domicile.

### \*Mariage

Où ? Mairie du domicile d'un ou des futurs époux, service état civil

Avec dossier à retirer en mairie.

### \*Logement

Des dossiers pour l'obtention d'un logement social (ADIS HLM, VIVARAIS HABITAT) peuvent être retirés en mairie.

### \*Déclaration de décès

Où ? Mairie du lieu du décès, service état civil

Avec livret de famille et pièce d'identité du défunt, certificat de décès, pour les étrangers carte de séjour (24 heures suivant le décès).

### \*Concessions cimetière

Où ? Mairie, service état civil pour acquisition après un décès ou renouvellement (être domicilié sur la commune)

### \*Certificat d'hérédité

Où ? Au notaire ou à la mairie du domicile du défunt ou des ayants droits, service état civil.

Le certificat d'hérédité permet, dans les successions simples, d'établir la qualité d' héritier.

Avec livret de famille à jour du défunt, pièce d'identité du demandeur et nom et adresse des héritiers.

### \*Extrait de naissance, de mariage, de décès

Où ? Mairie où a eu lieu l'événement, service état civil

Avec indiquer le nom, prénom, date de l'événement, filiation (noms et prénoms des pères et mères) pour une naissance et joindre une enveloppe timbrée pour le retour.

### \*Perte de papiers

Où ? Déclaration de perte à établir en mairie (pour le vol en gendarmerie)

La mairie vous aide pour constituer des demandes de duplicata de permis de conduire de carte grise, de livret de famille...

### \*Carte nationale d'identité (CNI) valable 10 ans

Où ? Mairie du domicile service état civil

Avec liste des pièces à retirer en mairie. **Il faut compter un délai de 4/5 semaines** pour obtenir une nouvelle carte d'identité. Présence obligatoire du demandeur au dépôt.

La perte ou le vol d'une CNI entraîne l'achat d'un timbre fiscal de 25€.

Passeport à établir en mairie de Largentière.

Visa à établir en consulat ou ambassade du pays concerné.



### \*Titres de séjour/carte de séjour pour étrangers hors CEE

Où ? Préfecture

Liste des pièces au service état civil de la mairie.

Attention: ne pas attendre que le timbre soit périmé.



### \*Attestation d'accueil

Où ? Mairie du domicile

Pour les étrangers extérieurs à la CEE pour 1 séjour à Rosières dans leur famille

Liste des pièces au service état civil.

### \*Inscription liste électorale

Où ? Mairie de votre domicile, service état civil

Lorsque vous venez d'arriver sur la commune, avoir 18 ans, être ressortissant européen.

Inscription du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Avec une pièce d'identité, justificatif de domicile, justificatif de nationalité s'il y a lieu.

### \*Signatures légalisation

Où ? En mairie, service état civil

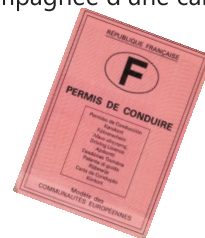
La légalisation d'une signature sert à authentifier la signature d' actes sous seing privé par un contreseing officiel (signature officielle).

Démarche à effectuer par l'intéressé, présenter la pièce à légaliser accompagnée d'une carte d'identité sur laquelle figure la signature.

### \*Permis de conduire

Où ? En préfecture

Imprimé disponible au service état civil de votre mairie.



### \*Demande d'immatriculation d'un véhicule

Où ? En mairie de votre domicile et envoi en préfecture pour réaliser la carte grise.

Liste des pièces en mairie.

La mairie peut vous délivrer également des certificats de non-gage, des certificats de vente, des feuillets en cas de visite médicale pour le permis de conduire...

### \*Titre de réduction pour transport

Où ? En mairie de votre domicile

Pour les personnes âgées de + de 60 ans  
familles nombreuses, étudiants, chômeurs...





## un peu de **CIVISME**

Le civisme désigne le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit et de ses conventions, dont notamment sa loi

### **PLANTATIONS :**

La loi interdit de planter toute espèce d'arbre donnant sur une propriété privée contigüe, à moins de respecter une certaine règle de distance et de hauteur par rapport à cette propriété.

#### **Règle de distance et de hauteur**

En l'absence d'**usages locaux** et de règlements particuliers précisés notamment par un plan local d'urbanisme, toute plantation doit avoir :

une distance minimale de 0,50 mètre de la limite séparatrice du terrain voisin, (cette distance est mesurée à partir du milieu du tronc)

et une hauteur maximale de 2 mètres. Cette règle cesse lorsque l'arbre est planté à une distance d'au moins 2 mètres de la limite des propriétés.

Cette hauteur est mesurée depuis le sol où l'arbre est planté jusqu'au point le plus élevé de l'arbre. Il est donc fait abstraction des éventuelles différences de niveau entre terrains voisins



### **LE BRUIT DE VOISINAGE :**

La réglementation en vigueur au 22 octobre 2007

Le bruit de voisinage est une problématique de nuisance qui bénéficie d'une réglementation très complète, et dont les voies de règlement sont bien codifiées.

D'autant que dans bien des cas, dialogue et médiation suffisent à éviter le recours au contentieux et à rétablir de saines relations de voisinage.

Qu'entend-on par bruit de voisinage ?

Dans les textes officiels, la notion de bruit de voisinage dépasse la signification courante se limitant aux bruits produits par les "voisins", et englobe les bruits de comportement, les bruits provenant des activités professionnelles non classées pour la protection de l'environnement, les activités de loisirs dont le fonctionnement normal est peu bruyant et les bruits provenant des chantiers. Dans cette section "Que faire en cas de voisin bruyant ?" ne sont traités que les bruits de comportement.

Qu'entend-on par bruit de comportement ?

Les bruits de comportement, également appelés bruits domestiques, correspondent principalement aux bruits inutiles ou agressifs de la vie quotidienne, provoqués, directement ou non, par les comportements désinvoltes de personnes. La réglementation considère ces bruits

comme gênants dès lors que ces bruits durent longtemps, sont de très forte intensité sonore ou se répètent fréquemment. Les bruits de comportement peuvent être répartis en trois catégories distinctes en fonction de leur provenance : les bruits des personnes humaines ,

les bruits résultant d'une chose dont on a la garde ,

les bruits des animaux placés sous la responsabilité d'une personne

### **ANIMAUX:**

Il est expressément défendu de laisser les chiens (et les chats) divaguer sur la voie publique, sans maître ou gardien. Défense est faite de laisser les chiens fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices. Tout chien circulant sur la voie publique doit être constamment tenu en laisse c'est à dire relié physiquement à la personne qui en a la garde.



## NAISSANCES

- \***Balazun Théo** Né le 24 mars 2010 à Aubenas  
De Balazun Lilian et Godiche Laetitia
- \***Bonnaure Julia, Camille, Alice** Née le 18 janvier 2010 à Aubenas  
De Bonnaure Vincent et Alexandre Delphine
- \***Clermont Théo, Claude** Né le 21 mars 2010 à Aubenas  
De Clermont Philippe et Sadres Christine
- \***Dublé Wyss Even, Brandon, André** Né le 16 décembre 2010 à Aubenas  
De Dublé Fabrice et Wyss Valentine
- \***Dupouy Mattias** Né le 10 février 2010 à Aubenas  
De Dupouy Fabien et Dovero Amandine
- \***Elmosnino Laly** Née le 29 avril 2010 à Aubenas  
De Elmosnino Jonathan et Guillyay Leslie
- \***Frechet-Marinho Carla** Née le 06 août 2010 à Aubenas  
De Goncalves Marinho José et Frechet Soeli
- \***Marinho Amadeo, Alberto** Né le 20 octobre 2010 à Alès  
De Marinho Antonio et Pieri Aurélie
- \***Obrier Justin, Alain** Né le 21 novembre 2010 à Aubenas  
De Obrier Sébastien et Théodore Audrey
- \***Sebaut—Mariani Mélissandre, Roxane, Cathy, Agnès, Jeanne** Née le 29 mars 2010  
A Aubenas  
De Sebaut Sébastien et Mariani Roxane
- \***Silhol Justin, Firmin, René** Né le 05 janvier 2010 à Aubenas  
De Silhol Yoann et Espi Emilie
- \***Spada Liliana, Léa, Célia** Née le 23 octobre 2010 à Aubenas  
De Spada Christophe et Bec Nathalie

## MARIAGES

- \***André Pascal et Bastide Laure** Le 05 juin 2010
- \***Gourgout Lionel et Mongalvy Marion** Le 18 décembre 2010
- \***Merlin Michel et Sanchez Patricia** Le 11 septembre 2010
- \***Saez Alejandro et Geoffroy Laurine** Le 18 septembre 2010
- \***Sevenier Jérôme et Pradines Estelle** Le 10 juillet 2010





## DÉCÈS



- \*Blanc Albert, Henri **22 janvier 1920 - 25 novembre 2010**
- \*Bonnaure Marthe, Jeanne **16 mai 1915 - 10 juillet 2010**
- \*Ceyte Guy, Sylvain **15 décembre 1941 - 10 mars 2010**
- \*Dubois André, Cyprien, Louis **16 juin 1923 - 11 mars 2010**
- \*Gerbaud Claude, Paul, Jules **03 septembre 1936 - 03 juin 2010**
- \*Gourdon Alain, Jean, Marie **09 septembre 1958 - 18 octobre 2010**
- \*Monnier Marc, Maurice **19 octobre 1929 - 06 juin 2010**
- \*Moulin épouse Trouilhas Elise, Marie, Joséphine **25 mars 1920 -20 juillet 2010**
- \*Pommier épouse Guesnay Marie-Louise, Georgette, Solange  
**21 mars 1936 -13 décembre 2010**
- \*Prelat Henri, Philippe, Valéry **08 août 1937 - 26 août 2010**
- \*Reynaud Jean, Gustave **03 décembre 1919 -19 décembre 2010**
- \*Reynaud épouse Guilhaumon Henriette, Marie, **09 avril 1924 - 15 août 2010**
- \*Roussel Yvon, Edouard, Fernand **22 juin 1919 - 12 février 2010**
- \*Sevenier épouse Veyrenc Adrienne, Yvonne **16 juin 1917 - 29 novembre 2010**

**Allianz** 

ASSURANCES-SANTÉ & SERVICES FINANCIERS

Particuliers, Artisans, Commerçants, Professions libérables, Entreprises

**FINANCE GESTION de PATRIMOINE**

Résidence la chastellane Rte nationale

07260 JOYEUSE

04 75 39 11 20

[www.allianz.fr/tareld](http://www.allianz.fr/tareld)

**Dominique TAREL**

AGENT GÉNÉRAL

courriel:dominique.tarel@agents.allianz.fr

■ SANTÉ  
■ PRÉVOYANCE  
■ AUTO  
■ BANQUE  
■ CRÉDITS  
■ PLACEMENTS  
■ ÉPARGNE



**MAÇONNERIE  
GÉNÉRALE**

*Neuf & Rénovation*

S.A.R.L.

**AURIOL**

Brice AURIOL "Bruguet" 07260 ROSIÈRES

04.75.39.52.70 06.71.59.47.68

- GROS OEUVRE
- CHARPENTE
- COUVERTURE
- ASSAINISSEMENT
- TERRASSEMENT

e-mail:sarl.auriol@akeonet.com

Annonceurs

**ÉLECTRICITÉ  
GÉNÉRALE**

**Christophe MARTIN**

04.75.36.32.49 & 06.22.60.53.73

- Neuf & Rénovation
- Chauffage électrique
- Automatismes :  
Portes  
Portails  
Volets roulants...
- Interphones Vidéophones

*Dépannage*



**Etablissement Bastide**

Fabrique de glace

Pains de glace

Glaçons - Glace pilée

Location de camions  
& remorques frigorifiques

07260 JOYEUSE Tél. 04 75 43 87

Annonceurs



# PERMIS DE CONSTRUIRE

## Les Fondamentaux de la réforme

Les éléments essentiels de la réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme sont les suivants.

### Des procédures regroupées.

Face à la multiplication des régimes d'autorisation ou de déclaration dans le code de l'urbanisme, le décret a pour effet de fusionner les 11 autorisations et 5 régimes de déclarations existants en 3 permis et une déclaration préalable :

- Permis de construire,
- Permis d'aménager,
- Permis de démolir.

Des champs d'application plus précis : la liste des travaux soumis à permis, à autorisation ou à déclaration sera fixée de façon exhaustive.

Des délais d'instruction garantis et un contenu précis des dossiers de demande.

Un "délai de base" sera fixé par le décret. Il figurera sur le récépissé remis au demandeur lors du dépôt de son dossier en mairie.

De plus, le décret précisera de façon exhaustive la liste des pièces qui doivent être jointes à une demande de permis ou à une déclaration préalable.

Une plus grande responsabilité des constructeurs et de leurs architectes.

Lors du dépôt de la demande, de nombreux éléments deviennent déclaratifs, et le service instructeur n'a pas à assurer de vérification préalable.

Lors de l'achèvement des travaux, la réforme modernise le régime du contrôle de la conformité des travaux.

**AFFICHAGE du PERMIS  
OBLIGATOIRE  
SUR LE CHANTIER**

### VOS DÉMARCHES D'URBANISME

- Déclaration préalable (délai 1 mois)
    - pour une construction comprise entre 2 et 20 m<sup>2</sup>
    - piscine + de 10 m<sup>2</sup>
    - création ou modification de clôture
    - façades (modification, couleur...)
  - Permis de construire d'une maison individuelle ou ses annexes, piscine de + de 100m<sup>2</sup> (délai 2 mois)
    - construction de plus de 20 m<sup>2</sup> (dont garage, abris de jardin...)
    - changement de destination
  - Permis d'aménager pour des lotissement de plus de 2 lots (délai 3 mois)
  - Permis de démolir
  - Carte de zonage et P.O.S.
- Vous pouvez consulter ces documents en Mairie
- Plans Cadastraux [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)
- Pour tout renseignement : Service Urbanisme 04.75.39.52.74



L'installation, en dehors des terrains de camping  
et parcs résidentiels de loisirs,  
d'une caravane ou d'une résidence mobile

**EST INTERDIT**

## PERMIS DE CONSTRUIRE

### **\*Quintrand Bernard - Camping La Plaine**

Quartier Les Granges

Construction d'un abri à matériel ouvert Accordé le 12/03/2010

### **\*SCI Les Gardois – Fadat Sébastien**

Quartier Les Vernades

Construction d'un hangar non clos annexe à l'atelier de mécanique existant Accordé le 26/04/2010

### **\*Ayglon Georges**

Quartier Blajoux

Construction d'un garage annexe à l'habitation Accordé le 22/03/2010

### **\*Eschalièr Freddy**

Avenue Jean André

Construction d'un immeuble comportant 4 logements Accordé le 31/03/2010

### **\*Rodier Suzanne**

Quartier Les Plaines

Construction d'un bâtiment agricole pour entreposer du matériel agricole Accordé le 19/07/2010

### **\*Charrat Eric (Conseil Restauration)**

Quartier Baume

Aménagement d'une propriété en hôtel saisonnier Accordé le 17/08/2010

### **\*Intartaglia Daniel**

Quartier Le Fayet

Garage Accordé le 27/05/2010

### **\*Trouilhas Serge**

Quartier Les Vernades

Hangar agricole Accordé le 19/01/2011

### **\*Bastide Laure**

Quartier Ribeyre Bouchet

Extension maison individuelle Accordé le 09/08/2010

### **\*Su Massot Julien**

Quartier Maisonneuve

Habitation individuelle Accordé le 29/09/2010

### **\*Moulin Laurent**

Lieu dit la Jolle

Construction poulaillers (4 bâtiments) élevage biologique Accordé le 19/10/2010

### **\*Tissot François**

Quartier Nuelle lieu dit Ferme Serret

Rénovation maison Accordé le 23/12/2010

### **\*Maisson Hervé**

Quartier Bruguet

Habitation individuelle Accordé le 21/12/2010



## CERTIFICAT D'URBANISME

**\*Monnier Robert**

Quartier Sabatier  
Habitation individuelle Accordé le 29/03/2010

**\*Trouilhas Baconnier Gisèle**

Quartier Mouleyres  
Habitation unifamiliale Accordé le 06/07/2010

**\*Foncier Développement** (Serret Fernand)

Quartier Gerbaudy  
Habitation Accordé le 30/06/2010

**\*Trofimoff-Gotis Alain**

Quartier Les Vignes  
Construction d'une habitation de Shon : 120m<sup>2</sup> Accordé le 29/10/2010

**\* Trofimoff-Gotis Alain**

Quartier Les Vignes  
Construction d'une habitation de Shon : 120m<sup>2</sup> Accordé le 29/10/2010



# REALISATIONS 2010

**Réalisation d'un ensemble immobilier** construit par **ADIS**

comprenant 10 logements tous occupés à ce jour

**La rampe handicapée devant la Mairie** est réalisée depuis février.

**Le terrain Armand** est désormais doté d'un abri bus et de trois lampadaires.

Deux autres abrisbus ont été installés route de Laurac.

**L'aire de jeux** terminée depuis le début de l'année 2010. Elle est très utilisée par des enfants de tous âges, par des adolescents et par les enseignants de l'école.

**L'élargissement de la route de Balbiac/Grangeon** permet aux bus scolaires de passer en toute sécurité.

**L'implantation de 2 lampadaires** devant le cimetière de Balbiac à l'arrêt du bus scolaire.

**Divers travaux de voirie ont été réalisés** : les passages busés à la Crotte, la Planche, le Bosc, les Granges, les Combes....

Installation de **4 bancs sur la place de l'église** qui sont utilisés par les boulistes et autres retraités.

**Limitation vitesse à 30 km/h** aux abords de l'école sur l'Avenue André Jean

**L'Ecole** a fait l'objet d'importants travaux : rénovation totale de la classe maternelle.

L'école numérique rurale ; l'école a bénéficié d'une dotation d'ordinateurs et d'un tableau interactif. Mise de l'école sous alarme.

Installation d'un "ALGECO" qui abrite une classe ce qui a permis de libérer la salle de motricité.

**La cantine** des conseillers municipaux travaillent avec Jalès et une diététicienne en collaboration avec les producteurs locaux pour l'amélioration des repas.

## REALISATIONS POUR 2011

**Abords de l'aire de jeux** aménagés cet hiver.

**Un abribus** sera bientôt implanté sur le parking du cimetière de Balbiac.

Installation de **containers poubelles et de containers pour le tri sélectif** au terrain Armand.

De nouveaux **point d'éclairage public** seront mis en place sur la commune avec le concours du **SDE 07**.



photos commune

# PROJETS 2011

## L'extension de l'école

Nous avons confié au **CAUE** les études nécessaires à l'agrandissement de l'école et au **Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche** la fonction d'assistant à maître d'œuvre pour sa réalisation. Les travaux consisteront en la création d'une nouvelle cantine prolongée par un nouveau préau, et par la fermeture du préau actuel tel que prévu dans les plans initiaux pour en faire une salle de motricité. L'ancienne cantine accueillera alors la salle de classe. Les travaux sont programmés pour être terminés pour la rentrée de Septembre 2012.

## La Place publique

Comme pour l'école, nous avons confié le projet au **SDEA** qui assurera le montage technique et financier de l'opération d'aménagement de la place.

## La zone artisanale

La zone artisanale est sur le point de devenir intercommunautaire.

Les projets que nous avons développés seront dorénavant portés par la **Communauté de Commune**.

## Le cheminement piétonnier

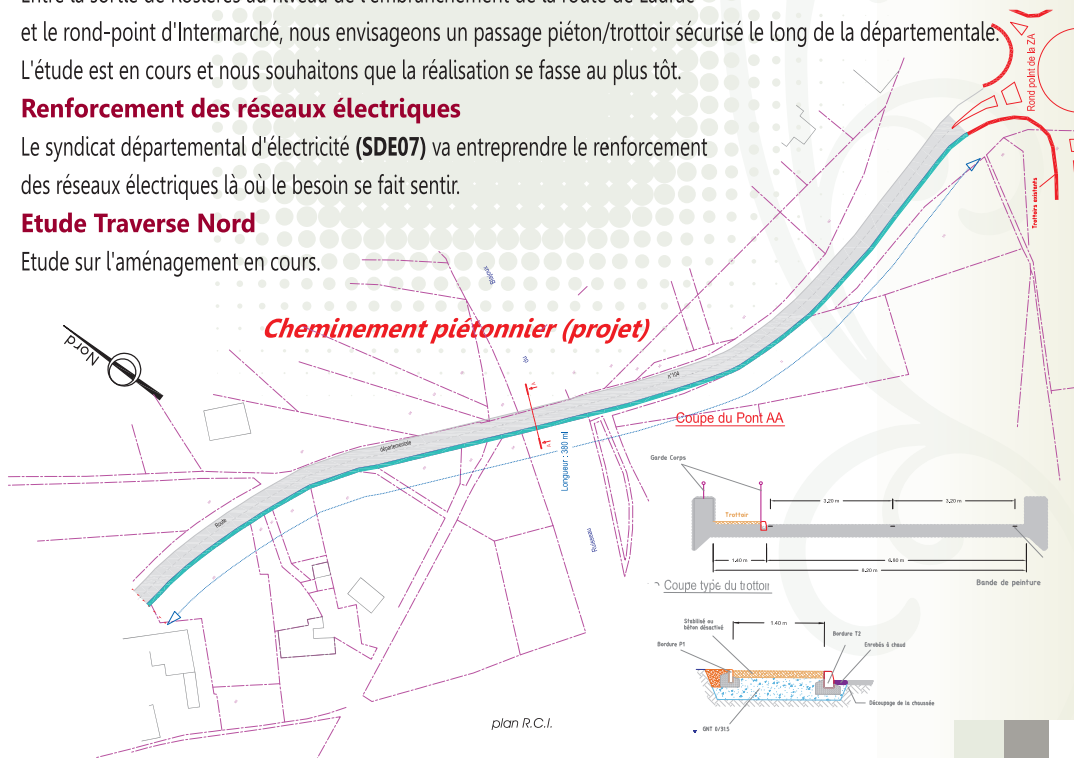
Entre la sortie de Rosières au niveau de l'embranchement de la route de Laurac et le rond-point d'Intermarché, nous envisageons un passage piéton/trottoir sécurisé le long de la départementale. L'étude est en cours et nous souhaitons que la réalisation se fasse au plus tôt.

## Renforcement des réseaux électriques

Le syndicat départemental d'électricité (**SDE07**) va entreprendre le renforcement des réseaux électriques là où le besoin se fait sentir.

## Etude Traverse Nord

Etude sur l'aménagement en cours.





# SOFIVA SAS



Route Montélimar - BP 70 - P.A.C. "Le Moulon" - 07202 AUBENAS

Tél. : + 33 (0)4 75 35 40 41 - Fax : + 33 (0)4 75 93 35 52

@ : [sofiva@wanadoo.fr](mailto:sofiva@wanadoo.fr)



La société SOFIVA SAS opère en région et a pour activité le développement, la construction et la commercialisation d'ensembles ou de centres commerciaux auprès des enseignes nationales de la distribution.



La société SOFIVA ENERGIE a pour activité le développement et l'exploitation industrielle des énergies renouvelables (solaire et éolien) en France et à l'étranger.

Annonceurs



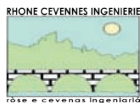
# COLLECTIVITÉ ROSIÈRES

## RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2010

	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Budget prévisionnel 2010	#####	1 0 67 618	2 0 68 402
Recette	9 45 658	6 38 998	1 5 84 656
Réduction	4 515		4 515
<b>Total des recettes</b>	<b>9 41 143</b>	<b>6 38 998</b>	<b>1 5 80 141</b>
<b>DEPENSES</b>			
Budget 2010	1 0 00 784	1 0 67 618	2 0 68 402
Mandat	6 73 970	2 96 511	9 70 481
Mandat annulé	153,09		153
<b>Total des dépenses</b>	<b>6 73 817</b>	<b>2 96 511</b>	<b>9 70 481</b>
Excédent	2 67 326	3 42 487	6 09 813

### ETAT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ENGAGÉES, NON MANDATÉES AU 31/12/2010

COMPTE D'IMPUTATION	DESIGNATION DU PROGRAMME	FOURNISSEURS	MONTANT
OPERATION 104 2031	Frais étude Genette	IATE	16 533
OPERATION 105 2128	Aménagement plateau multisport	Cardinal	1937,52
		Le Bon Plant	3567,07
OPERATION 106 21510	Elargissement GRANGEON	SIVTA	13 695
OPERATION 106 21513	Elargissement Busage La Planche	SIVTA	17 000
OPERATION 106 21534	Réseau électrification	SDE 07	27 700
TOTAL			80 433



## RHÔNE CEVENNES INGENIERIE

Ròse e Cevenas Ingeniariá

### INGENIEURS CONSEILS

*Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, Maîtrise d'œuvre, Eau, Assainissement, VRD, Ordures ménagères, Conformité des périmètres de protection, Schémas directeurs Eau Potable, Schémas diag, Zonages assainissement collectif et autonome*

Siège social : 4 Rue de la Bergerie - 30100 ALES - ☎ 04.66.54.23.40 - Fax : 04.66.54.23.44 - ales@rci-inge.com

Agence : 2, Rue Hoche - 07200 AUBENAS - ☎ 04.75.89.97.50 - Fax : 04.75.89.97.59 - aubenas@rci-inge.com

# Les Délibérations du Conseil Municipal

## Séance du 19 janvier 2010

Désignation des représentants à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges  
Convention de servitude EDF/Commune de Rosières  
Demande de subvention pour l'étude de l'aménagement centre bourg – Quartier Genette.  
Lancement d'une étude pour la réalisation de l'aménagement de la traversée Nord RD 104 de Rosières  
Demande de subvention dans le cadre de l'élargissement de la Route de Balbiac – transport Scolaire  
Aménagement d'un arrêt bus sur la RD 212  
Lancement d'une étude pour la réalisation de l'aménagement de la traversée nord Rosières

## Séance du 09 mars 2010

Transfert de l'actif et du passif de la commune de Rosières pour la compétence " enfance jeunesse " de la Cdc du Pays Beaume Drobie. Convention centre de loisirs de Rosières  
Convention de reprise des charges liées au fonctionnement de la crèche et du centre de loisirs  
Convention de mise a disposition des moyens techniques pour la crèche et le centre de loisirs  
Création d'ouvrages de DFCL. Ecole numérique rurale  
Lancement d'une étude pour la réalisation de l'aménagement de la place publique de rosières

## Séance du 23 mars 2010

Aménagement place publique – Construction d'un bâtiment  
Création d'un emploi d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe  
Convention relative à l'intervention d'une diététicienne pour l'année scolaire 2010  
Dissolution du Sivu centre de Secours. Renouvellement contrat ATESAT

## Séance du 06 Avril 2010

Vote des trois taxes directes locales  
Marché estival de Rosières – Modification des tarifs

## Séance du 22 avril 2010

Convention SDE 07 – Validation 1<sup>er</sup> tranche de rénovation de l'éclairage public  
Approbation de la modification simplifiée du POS portant suppression de l'emplacement réservé n° 24  
Désignation des délégués à la Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie

## Séance du 12 mai 2010

Elaboration d'un règlement spécial de publicité, des enseignes et préenseignes  
Autorisation d'ester en justice  
Convention de mise à disposition d'un délaissé routier départemental au profit de la Commune de Rosières  
Avenant n° 1 à la convention d'entretien de l'éclairage public  
Heures supplémentaires de l'agent d'entretien pour la période estivale  
Changement d'horaires des cantonniers pour la saison estivale

## Séance du 28 juin 2010

Transfert de compétence zone artisanale à la Communauté de Communes Pays Beaume-Drobie  
Droit de place – Fête du 15 Août  
Régie de recette – Cantine scolaire – Changement de tarif  
Contrat location photocopieur école  
Modification des statuts du Syndicat des Rivières Beaume et Drobie et élargissement de son périmètre de compétence





### **Séance du 27 Juillet 2010**

Règlement d'utilisation des Salles Polyvalentes – Tarifs

### **Séance du 13 septembre 2010**

Portant création d'un emploi technique de 2<sup>ème</sup> classe

Autorisation de recrutement d'un agent occasionnel

Dégrèvement des pénalités de la taxe Locale d'Equipeement en faveur de ADIS SA HLM

Régularisations d'emprises voiries et d'échanges de terrains

### **Séance du 05 octobre 2010**

Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des transferts de charges de la CdC du Pays Beaume-Drobie

Engagement de travaux pour l'agrandissement de l'Ecole

Détermination de l'intérêt communautaire du projet de zone d'activités à vocation artisanale à Rosières, Quartier du Barrot

Régularisations d'emprises voiries – Elargissement de la VC n° 13

Adhésion de la Commune de Loubresse à la Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie

Mise à jour cartographie des sentiers de randonnée d'intérêt communautaire

Transfert de compétence " aménagement numérique d'intérêt communautaire

### **Séance du 09 Novembre 2010**

Demande d'adhésion au SDEA (Syndicat Départemental d'Equipement de l'Ardèche)

Achat de terrain quartier Genette

Régularisation de Voirie – Quartier La Domerguerie

Augmentation du tarif de la vacataire à l'Ecole pour l'initiation à l'Anglais

Contrat location photocopieur mairie

Abattement sur la Taxe d'Habitation

Demande de prêt à long terme à la caisse régionale du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes

### **Séance du 07 décembre 2010**

Régie de recette – Cantine scolaire – Changement de tarif

Aménagement de la Place Publique de Rosières avec implantation de divers locaux

Intervention d'un Maître d'ouvrage mandataire

Engagement de travaux pour l'agrandissement de l'Ecole – Avenant

Election d'un adjoint au Maire de la Commune de Rosières

Convention avec le Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Autorisation de recrutement d'un agent occasionnel

Aménagement de l'Ecole de Rosières – Intervention d'un Maître d'Ouvrage Mandataire





**Ets CLAUDE MECA-SERVICES**

*Cycles Motoculture*

S.A.V. 04.75.39.50.97

**07260 JOYEUSE**

**STIHL** **ECHO**

Annonceurs

**RG  
ALU**

*Jean Marie  
GUITOURDENCHE*

**07260 JOYEUSE**

**MENUISERIE-ALUMINIUM**

- VÉRANDAS
- Verrières
- Stores
- Bâches
- Portails...



**04.75.39.42.45**

Annonceurs

**INFINITY** 

**BUREAUTIQUE**

E-mail : [infinitybureautique@orange.fr](mailto:infinitybureautique@orange.fr)

**multifonctions noirs et couleurs**

**Solutions numériques**

**Connectiques réseaux**

29, chemin de Thabor | ZAE Mozart | 26000 Valence

Tél. : 04 75 62 04 94 | Fax : 04 75 83 51 16



**ARRETE N° ARR-2004-91-1  
portant réglementation de l'emploi du feu  
et du débroussaillage  
dans le cadre de la prévention des incendies  
de forêts dans le département de l'Ardèche**

Le débroussaillage est obligatoire sur un rayon de 50 mètres autour des habitations et installations ainsi que sur une largeur de 10 mètres de part et d'autre des chemins privés les desservant.

Le non respect de l'obligation de débroussaillage peut, sans préjuger des poursuites pénales encourues, engager votre responsabilité en matière de réparation des dommages.

L'emploi du feu à l'extérieur des habitations ou bâtiments et la pratique de l'écobuage sont notamment **interdits du 1er juillet au 30 septembre.**

Ils sont possibles du 1er octobre au 30 juin. Chaque propriétaire doit cependant effectuer préalablement une déclaration en mairie, 2 jours au moins avant le début de l'opération de brûlage.

Le propriétaire doit en outre contacter le matin de la réalisation du brûlage, les services d'incendie et de secours au **04 75 66 36 18** pour les informer de la mise à feu et prendre connaissance le cas échéant de leurs conseils.



**Pendant toute la durée du feu et jusqu'à extinction complète des foyers il est obligatoire :**  
d'être muni de la déclaration d'emploi du feu ou de l'arrêté préfectoral de dérogation ;  
d'être présent et d'assurer une surveillance constante et directe du feu afin d'intervenir aussitôt pour arrêter un sinistre ;  
de disposer de moyens d'extinction suffisants pour arrêter le feu ;  
d'être capable de donner l'alerte aux pompiers immédiatement en cas de sinistre.





**LAURAC  
en VIVARAIS**

**AUBENAS**

**CHAPIAS  
RUOMS**



**PLAN DE SITUATION  
DANS LA COMMUNE**

**VERNON**

**CHAMANDRE**

**JOYEUSE**

**Balbiac**

**ZONE  
COMMERCIALE**

**ZONE  
ARTISANALE**

**GORGES de LA BEUNE**



# PRESSING LAVERIE



Mme Chantal REHNER  
centre Commercial  
07260 ROSIÈRES  
04.75.36.20.01  
relais 3 Suisses



## La Figue Sauvage

**Produits Régionaux**

Fabienne FENDER

PLACE DE LA GARE 07260 JOYEUSE  
Tél : 04.75.36.02.79  
[www.lafiguesauvage.com](http://www.lafiguesauvage.com)

CHÂTAIGNE  
FIGUE  
MIEL - CONFITURES  
NOUGATS  
HUILE D'OLIVE  
FROMAGE DE CHÈVRE  
SAUCISSON  
CARTAGÈNE  
VINS - LIQUEURS  
GLACES TERRE ADÉLICE  
LAVANDE  
PANIERS GOURMANDS  
THÉS - CAFÉ ...

Annonceurs

## CS Informatique

Centre Commercial  
« Les Vernades »  
07260 ROSIÈRES

[courriel:csiinformatique@orange.fr](mailto:courriel:csiinformatique@orange.fr)

- LOGICIELS
- FORMATION
- DEPANNAGE
- SITES INTERNET
- CAISSES ENREGISTREUSES
- VENTE MATERIEL...

04.75.89.98.86



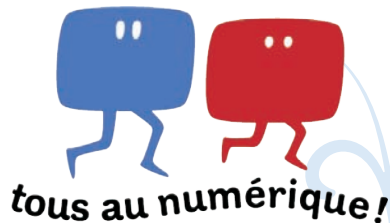
## Le Talmelier

### BOULANGERIE PÂTISSERIE

Christophe BODET

07260 ROSIÈRES 04.75.36.22.04

Annonceurs



Dès le mois de Septembre 2010, la diffusion hertzienne analogique des chaînes reçues par l'antenne "râteau" (TF1 France 2 France 3 CANAL + France 5 ARTE et M) sera remplacée par une diffusion hertzienne terrestre exclusivement numérique des chaînes reçues par l'antenne "râteau" ou par d'autres modes de réception (satellite, ADSL, câble, fibre)

**TECHNIQUEMENT, C'EST UNE MODIFICATION DU STANDARD DE DIFFUSION QUI IMPACTE TOUS LES TÉLÉVISEURS RELIES A UNE ANTENNE RÂTEAU.**

**La télé tout numérique offre des avantages :**

- plus de chaînes (jusqu'à 19 chaînes nationales gratuites)
- plus de qualité d'image et de son
- plus de services : la possibilité de recevoir la télévision haute définition (selon l'équipement tv) et l'amélioration de la couverture TNT

**Le Planning :**

-le 22 septembre 2010 cela a commencé avec CANAL PLUS

Attention : les téléspectateurs qui ne sont pas équipés pour la télévision numérique n'ont plus accès aux programmes en clair de CANAL PLUS

**-le 14 Juin 2011**, les téléspectateurs de l'Ardèche, du Rhône, de la Drôme, de l'Ain, et de la Loire,

qui ne seront pas équipés pour la télévision numérique n'auront plus accès à aucune chaîne.

**Comment Recevoir la télévision numérique ?**

-Les foyers qui reçoivent aujourd'hui uniquement les 6 chaînes nationales

DOIVENT S'EQUIPER ET ADAPTER LEURS POSTES afin de recevoir le signal numérique hertzien..

-Il faut disposer d'un des modes de réception suivants : TNT par l'antenne râteau, câbles, satellite ou ADSL. -Avant tout achat, il est nécessaire d'effectuer le diagnostic de son installation

**Le centre d'appel " tous au numérique " est à disposition du public au 0970 818 818,**

des conseillers guident les téléspectateurs afin qu'ils puissent établir un premier diagnostic de leur installation.

Pour les résidents d'un d'immeuble ou d'un lotissement doté d'une antenne râteau collective, il faut vérifier auprès du gestionnaire d'immeuble que l'antenne collective est compatible avec la réception des signaux numériques.

-il n'est pas nécessaire de changer de poste télé. Il suffit d'avoir une prise péritel sur son poste de télévision

pour pouvoir brancher un adaptateur TNT. Par ailleurs, tous les postes achetés après mars 2008 sont équipés d'un adaptateur TNT intégré.

-Des aides financières sont prévues par la Loi .

**Renseignements auprès du 0970 818 818 (0.23 €/mn depuis un poste fixe)**



# Les Vans Combustibles



**Combustibles:**  
(fioul, bois, charbon au détail)  
RUE DU TEMPLE  
07140 Les Vans

**Tél. : 04.75.37.24.97**

## S.A.R.L. ROUVIÈRE

*Didier Charbonnegrè*

**PLOMBERIE  
ZINGUERIE  
SANITAIRE  
CHAUFFAGE**

**Energies  
Renouvelables**

*Dépannage  
Nettoyage chaudières*

**R.D.104 ROSIÈRES 04.75.36.62.17**

onnceurs

**CHAUFFAGE - CLIMATISATION  
PLANCHER CHAUFFANT - RAFFRAÎCHISSANT  
EAU CHAUDE SANITAIRE  
POMPE A CHALEUR PISCINE**

*thermo-sud@orange.fr*

## ThermoSud

GROUPE

SARL



**FRANCE CHAUFFAGE**

**ENERGIE RENOUVELABLE**

*Aérothermie-Géothermie-Solaire*

Tél:09.60.45.70.18 - Port: 06.72.46.10.07 - Fax: 04.75.89.34.97

R.D. 104 07230 LABLACHÈRE



**Sanitaire**

**PLOMBERIE  
ZINGUERIE  
PISCINE SPA**

*Traitement de l'eau*

**Solaire**

**CHAUFFAGE  
EAU CHAUDE  
PHOTOVOLTAÏQUE**

**Chauffage**

**POMPE A CHALEUR  
GEOthermie  
AEROthermie  
FIOUL / GAZ**

**Froid**

**COMMERCIAL  
INDUSTRIEL  
CLIMATISATION**

*Traitement de l'air*

**04.75.36.81.22 / 06.09.47.18.39 Z.A. ROSIÈRES**

Annonceurs

### **EAU POTABLE :**

En 2010, d'importants travaux ont été réalisés sur ROSIERES, avec la pose de 4000 mètres de nouvelles conduites en fonte de plus gros diamètres 125 et 200 mm (quartiers la Blacheyrette, le Roure, les Vignes et Augnac) ainsi que plusieurs appareils de régulation.

La conduite la Raschache / l'Estourel, a elle fait l'objet d'un curage.

Le fonctionnement général du réseau sur la commune se trouve ainsi renforcé et optimisé. Le SEBA doit encore réaliser dans les années futures d'importants travaux sur le secteur Tanargue, dont l'objectif est d'améliorer la qualité de l'eau distribuée aux usagers.

### **ASSAINISSEMENT COLLECTIF :**

En 2010 des travaux se sont déroulés sur la station d'épuration avec la réalisation d'un important enrochement pour le maintien du talus.

### **ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :**

Le service public non collectif (SPANC) réalise le diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des assainissements existants.

En 2010 les habitations des quartiers de la Planche et la Fènerie ont fait l'objet de contrôles, en 2011 seront concernées celles de la Domerguerie, les Chautards et les Vignes. Chaque habitation doit avoir été contrôlée au plus tard le 31 décembre 2012 (loi sur l'eau et les milieux aquatiques).

Pour les habitations nouvelles, le SPANC contrôle les projets d'assainissement au moment du permis de construire puis vérifie la conformité des travaux réalisés.

Pour tout renseignement:

le service est à la disposition des usagers par téléphone : (04 75 89 96 96) ou au bureau sur rendez-vous

# La Bûche Fleurie

Création, aménagement,  
entretien d'Espaces Verts

**DE SOUSA CONCALVES Alexandre**

**06..83.37.57.22 04.75.36.59.87**

**"Salymes" 07230 LABLAGHERE**

Abattage, Elagage  
Taille de haies, d'Arbustes  
Débroussaillage, Clôture,  
Maçonnerie Paysagère



Annonces

Annonces

**TECHNELEC**  
PH MARRON - CH BATTAGLIA

- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE ■ CHAUFFAGE ■ CLIMATISATION
- ALARMES ■ VIDÉO SURVEILLANCE

Dépannage 7 jours/7 au 06.73.26.59.30

"le ranc" 07110 CHASSIERS ☎ 04.75.36.82.56



AUBENAS

Travaux Publics et Particuliers  
Procédés innovants et écoresponsables :

- Enrobés basse température
- Enrobés à froid
- Recyclage de matériaux

12 route de Montélimar - BP 105  
07202 AUBENAS Cedex  
Tel: 04 75 93 02 47  
Fax: 04 75 93 45 85  
Email: satp07@satp07.fr

## Rosières et la compétence des déchets :

La commune de Rosières a transféré ses compétences en matière de collecte et de traitement des déchets.

La collecte des ordures ménagères est assurée par la Communauté de Communes "Beaume Drobie".

Le traitement des ordures ménagères est assuré par le SICTOBA

(Syndicat intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères de la Basse Ardèche).

Le syndicat assure également la collecte sélective des emballages ménagers recyclables, du verre et du papier, ainsi que l'exploitation des déchetteries de notre territoire.

**Lors de changements au sein de votre foyer, d'installation ou de déménagement merci d'en informer la mairie qui transmettra à la Communauté de Communes pour le règlement de la taxe ordures ménagères.**

### La généralisation du compostage est en marche

Tous les déchets jetés dans la poubelle grise finissent à Grospierrres, dans le centre d'enfouissement du SICTOBA.

Sur les 12 000 tonnes d'ordures ménagères enfouies par an, 3000 sont des déchets compostables.

Avec l'aide des Communes et des Guides Composteurs

(5 personnes formées sur le territoire de Rosières),

une importante opération de généralisation du compostage est pilotée par le SICTOBA.

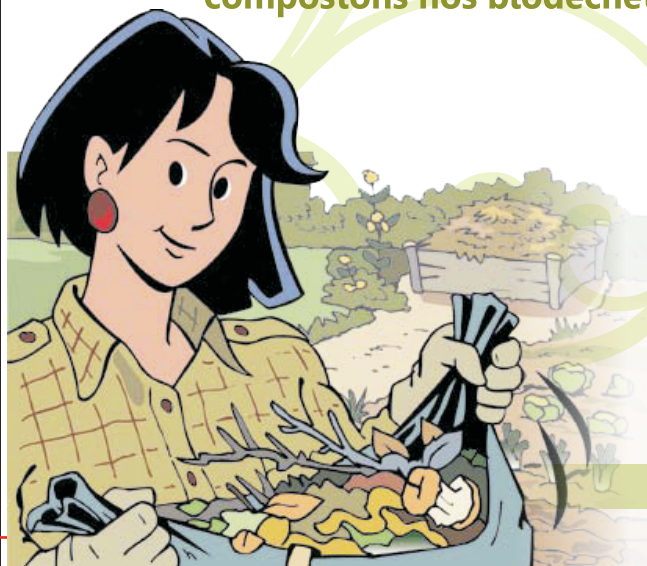
Des composteurs seront disponibles au secrétariat de votre Mairie ; avec

**une première journée de distribution prévue le samedi 19 mars 2011.**

**Ensemble faisons un geste pour notre environnement :**

**compostons nos biodéchets !**

**Pack compostage:**  
1 bioseau +  
1 composteur +  
1 guide du compostage  
= 18€50



# SAMSE

## PÔLE COMMERCIAL SUD-ARDÈCHE

**BRAVO, LES HOMMES EN BLEU !**

**www.samse.fr**

**JOYEUSE**  
04.75.39.40.21

**RUOMS**  
04.75.39.61.25

**VALLON**  
04.75.88.02.02

Conception, Réalisation,  
Impression

- Panneaux
- Enseignes
- Véhicules
- Décors
- Bâches
- Adhésifs
- Tee-shirts

**Empreinte**  
PUBLICITÉ

- Lumineux
- Néons
- Diodes
- Affiches
- Flyers
- Brochures
- Plaquettes...

R.D 104 07260 ROSIÈRES  
04.75.39.91.64  
Courriel:empreintepub@aol.com  
www.impression-numerique-ardeche.com

Annonceurs

# Transports GEORGES -CIVIATE

“Planteyras” 07260 ROSIÈRES

☎ 04.75.39.58.26 📞 06.62.05.78.40

📄 04.75.39.94.98

courriel:georges.civate.transports@orange.fr

Annonceurs



## Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie :



retour rapide sur l'année écoulée en forme de bilan.

L'année 2010 a été riche en matière d'actualité intercommunale, avec la concrétisation de plusieurs projets, et le lancement de réflexions dans plusieurs domaines, qui déboucheront sur les projets de demain. Sur le plan économique, qui est au cœur des missions de la CDC, l'équipe technique a été renforcée par le recrutement d'une chargée de l'animation économique. Dans ce domaine, l'année 2010 a été marquée par la vente de trois des quatre lots de la zone d'activité de Valgorge.

Pour poursuivre dans l'aménagement de foncier d'activité, le conseil communautaire a décidé de poursuivre le projet d'aménagement de la commune de Rosières pour une nouvelle zone d'activités économique au quartier du Barrot, sur une superficie de 7 ha.

Elle a une vocation artisanale et plusieurs entreprises sont déjà candidates à l'installation.

Occupant une place à part dans le domaine économique, à la croisée des champs culturels et de l'artisanat, les métiers d'art sont un secteur où la communauté intervient depuis longtemps. En 2010, la communauté a pu restructurer la pépinière des métiers d'art à Chandolas, en signant une convention de formation avec l'Institut Régional des Métiers d'Art et de la Création afin d'accompagner ces futurs artisans dans la création de leur propre entreprise.

En matière agricole la communauté poursuit sa volonté de s'engager sur une filière de premier plan, la châtaigne, au travers de l'accompagnement de deux groupes d'agriculteurs qui souhaitent créer un atelier de séchage de châtaignes à Valgorge et un atelier de transformation et de conditionnement de farine de châtaignes à Rocles.

En matière d'enfance jeunesse, une étude a été lancée afin de réaliser un état des lieux et de mesurer les besoins nouveaux à l'échelle de l'ensemble du territoire communautaire.

Il s'est agit dans un premier temps de permettre aux structures existantes de poursuivre leurs activités voire de les élargir, notamment pour accueillir des enfants pendant les petites vacances scolaires aux centres de loisirs de Rosières.

La communauté de communes travaille aussi à décliner les résultats

de cette étude dans le nouveau contrat enfance / jeunesse en cours de préparation :

il s'agit de conforter l'existant et en particulier les structures actuelles et leurs gestionnaires, mais aussi de développer l'accueil individuel, avec la mise en place d'un relais d'assistantes maternelles et d'étendre les prestations avec l'accueil des adolescents dans les centres de loisirs.

Dans un autre domaine, celui de la protection de notre patrimoine paysager, la communauté, les communes, le PNR des Monts d'Ardèche et les services de l'Etat se sont engagés dans une opération de résorption de l'affichage publicitaire illégal. Ce travail, après consultation des professionnels et des habitants du secteur, sera accompagné par les services de l'état et ceux du parc naturel et aboutira au cours de l'année 2011 à l'approbation de règlements locaux de publicité et à l'application de la loi.

Un riche programme auquel il conviendrait d'ajouter le travail sur le projet territorial de santé, le développement du réseau numérique à très haut débit, ou encore les réflexions sur la construction d'un gymnase ou la refonte du Musée de la châtaigneraie, sans compter la gestion des services comme les ordures ménagères, l'office de tourisme, ou le centre multimédia.

# TAXI-VIVAROIS

*Ch. Cellier A. Zamparutti*

07110 LAURAC

07260 ROSIÈRES

04.75.36.88.15

06.86.70.59.89

*Transports médicaux assis*

*Toutes distances*

*Conventionné toutes caisses*

*Hospitalisation, consultation*

*Transport : gare, aéroport...*

Annonceurs

Annonceurs



S.A.R.L. TPFV

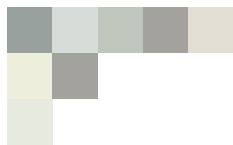
ZAMPARUTTI Alex CELLIER Christophe

- ▣ Marbrerie
- ▣ Articles funéraires
- ▣ Gravure
- ▣ Organisation des funérailles
- ▣ Contrat obsèques
- ▣ Transport de corps

Rte nationale  
07260 JOYEUSE

Le village  
07110 LAURAC

04.75.36.85.66



# ardèche

## LE CONSEIL GÉNÉRAL

Le département et Rosières

**Si beaucoup de projets ont pu voir le jour dans notre commune c'est grâce à l'accompagnement financier du Conseil Général.**

**Il y a les réalisations dont vous avez pu vous rendre compte depuis 2009 tels que l'espace multi-sports, ou la traverse entrée sud du village, l'emplacement de conteneurs d'ordures ménagères, la construction des deux abrisbus, mais il y a aussi tout ce qui est moins visible comme le financement de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, les travaux urgents de voirie suite aux intempéries, l'aide financière suite aux dégâts d'orages.**

**Une aide à l'acquisition foncière permettra la construction de logements au cœur du village.**

**Pour les transports scolaires, 2009/2010 sur le canton de joyeuse 794 élèves du canton étaient transportés vers les établissements scolaire dont 27 à l'école de Rosières.**

**Des prêts d'honneur d'un montant de 1000 euros ont été alloués à des étudiants afin de leur permettre de poursuivre leurs études.**

**les enfants sont partis en classe de neige avec un financement du Conseil Général.**

**L'association de Rosières qui accompagne des travailleurs RSA (105 personnes) a reçu une subvention d'un montant de 50 000 euros.**

**La crèche de notre commune perçoit chaque année une aide au fonctionnement.**

**Les associations de la commune sont aidées régulièrement, Comme vous le constatez beaucoup de projets communaux ont pu être réalisés grâce au Département.**





FONCIER / TOPOGRAPHIE / AMÉNAGEMENT



Géométrie

Hélène MICHEL

GÉOMÈTRE EXPERT

06 87 15 63 69 ■ h.michel@abgeometrie.fr

Cédric RANCHIN

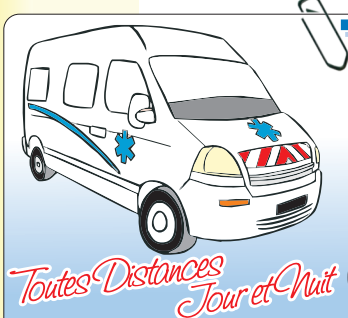
GÉOMÈTRE ASSOCIÉ

06 48 06 85 11 ■ c.ranchin@abgeometrie.fr

ABGÉOMÉTRIE SARL

- Sièges: Route de Pradons - 07120 RUOMS  
Tél: 04 75 35 97 06 - Fax: 09 70 63 00 41
- Bureau: Rue Saint Michel - 30430 BARJAC  
Tél.: 04 66 61 07 85 - Fax : 09 70 63 00 41

Annonceurs



**TAXI AMBULANCES  
V.S.L.**

**S.E. IEDRA Jean-Pierre**

*Toutes Distances  
Jour et Nuit*

**04.75.39.40.45 07260 JOYEUSE**

Annonceurs



**Mobil**



lubrifiants

**S.A.R.L. ROSIÈRES  
MACHINES AGRICOLES**

CENTRE COMMERCIAL  
**07260 ROSIÈRES**

*Vente Neuf & Occasion - Réparations*

**pasquali**

**BERTHOUD**  
agricole

**Tél : 04.75.39.52.41 Fax : 04.75.36.47.12**



# Ecole de Rosières



L'école a accueilli en 2010 108 élèves, répartis dans 5 Classes. Les enfants de CE2, CM1 et CM2 ont pu bénéficier de l'apprentissage de l'anglais avec une intervenante prise en charge par la commune. Ils ont bénéficié d'un cycle de natation de 9 séances pour les grands et 11 séances pour les plus petits, financés par le Syndicat Mixte de la Piscine.. Dans le cadre de la sécurité, les enfants ont participé à un exercice d'évacuation sous la direction des pompiers et des enseignants.

Diverses actions ont pu être organisées :

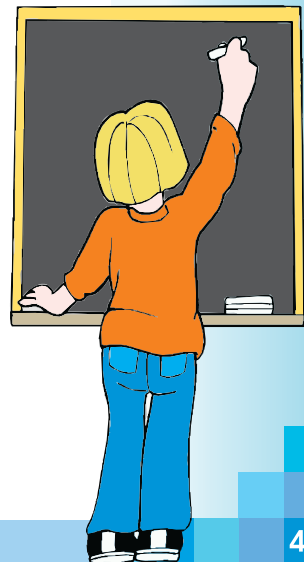
- un spectacle de Noël offert par le centre communal d'action sociale
- une classe de neige de 5 jours à ABRIES pour les enfants des CM1 et CM2

En Septembre, l'école a été dotée d'une classe numérique, financée par la Commune à hauteur de 5000 € avec une subvention de 9000 € de l'Inspection Académique.

Cette classe comporte des ordinateurs portables ainsi qu'un tableau interactif, et doit permettre de répondre aux besoins liés à l'enseignement et à l'accompagnement des élèves dans l'acquisition des compétences et des connaissances prévues par les programmes, y compris la certification B2i de niveau école.

En 2010, l'école a choisi l'étude des éléments (air, eau, feu...) des milieux de vie dans notre environnement, au fil des saisons. Ce thème a été décliné à différents niveaux selon l'âge des enfants. Des intervenants extérieurs et des sorties pédagogiques ont illustré ce thème : visites de station de captage et pompage d'eau, musée du vent, volcanisme à Jaujac St Clément, parc aux loups en Lozère...

Les actions ont été financées grâce à la Mairie, à la coopérative scolaire et le Sou de l'Ecole dont certains membres sont particulièrement dynamiques.



**Printemps 2012...**  
**Ouverture programmée**  
**d'un hôtel de charme**  
**de 12 chambres au lieu dit :**

# "Le Mas de Baume"

Cette ferme fortifiée du 17ème siècle a été totalement restaurée en respectant scrupuleusement la qualité du bâtiment initial mais aussi son environnement dans une logique de développement durable :

- Utilisation maximum des matériaux initiaux et limitation du recours aux produits polluants
- Economie d'énergie par le recours aux technologies d'aujourd'hui (puits canadien, pompe à chaleur, ventilation double flux, éclairage à led...)
- Piscine naturelle de 200m2 avec récupération des eaux de pluie

Le thème des séjours proposés, *"un voyage en Ardèche"* sera centré sur la découverte des richesses de cette région chargée d'histoire et d'émotions et sur le plaisir de s'intégrer à un projet respectueux d'un environnement naturel préservé

Mas de Baume  
07260 ROSIÈRES

Annonces

Annonces



**MAC DAN**

Le Magasin de la famille

place de la gare 07260 JOYEUSE

0 4 . 7 5 . 3 5 . 9 6 . 2 0

FLEURISTE

CENTRE COMMERCIAL  
ROSIÈRES

*Au Pays de Candy*

FLEURISTE  
artisan

*Compositions florales*  
*Plantes à massif*  
*Décoration*

04.75.39.57.66





L'accueil de loisirs est géré par l'Association Rosières Enfance Jeunesse (AREL) sous couvert de la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie, qui à la compétence enfance jeunesse.

Il accueille vos enfants de 4 à 12 ans pendant les vacances scolaires et leurs propose des activités artistiques, ludiques, sportives, encadrées par des professionnels diplômés, autour de thèmes variés et renouvelés. Des sorties sont également prévues.

Il est ouvert à l'école de ROSIÈRES de 8 h à 18 h, les repas sont compris dans les tarifs.

**Périodes d'ouverture :**

Vacances d'Hiver du mardi 1<sup>er</sup> au jeudi 10 mars

Vacances de Printemps du mardi 26 avril au jeudi 5 mai

Vacances d'été : du lundi 11 juillet au vendredi 19 août

Vacances d'automne : du lundi 24 au vendredi 28 octobre

A l'étude : un accueil le mercredi pour la journée ou ½ journée pour les enfants de 4 à 12 ans.

Renseignements : 06 47 73 07 20 ou 06 78 95 89 27 [www.pays-beaumedrobie.com](http://www.pays-beaumedrobie.com)

# MARBRENERIE du VIVARAIS

Christophe Eschalier  
**TRAVAUX FUNÉRAIRES**  
Tous travaux de mini-pelle



Pose Marbrerie funéraire,  
Caveaux, Nettoyage sépultures  
**MARBRENERIE DÉCORATIVE**  
Salle de bain, Cuisine...

07260 ROSIÈRES Tél: 04.75.36.85.66  
Port: 06.09.84.46.46 Fax: 04.75.36.21.53



*Cave des Vignerons  
La Cévenole*

« Le Grillou » 07260 ROSIÈRES  
Tél : 04.75.39.90.88 Fax: 04.75.39.92.30  
[www.cavelacevenole.com](http://www.cavelacevenole.com)  
courriel: [caveaulacevenole@wanadoo.fr](mailto:caveaulacevenole@wanadoo.fr)



*Le Vin  
des Terrasses*

Ventes de vins bouteilles, BIB, vrac.  
Produits du terroir  
Dégustation de gratuite  
Visite de cave pour des groupes sur réservation

Annonceurs



**Weldom** C'est simple  
comme Weldom



Bricoler, décorer, jardiner



**VEDEL S.A.S.**  
Centre commercial "les vernades"  
07260 ROSIÈRES  
**04.75.39.41.48**



**Intermarché**  
SUPERMARCHÉ  
Les Mousquetaires "Centre commercial LES VERNADES" ROSIÈRES

**OUVERT du LUNDI au SAMEDI  
de 8H 45 à 19H 00 NON STOP !**



*Le Bistrot  
du Marché*  
RESTAURATION de 10h à 17h non stop  
04.75.39.98.50

Annonceurs



## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La politique sociale de la Mairie est conduite par un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Le Conseil d'Administration du CCAS, placé sous la responsabilité du Maire qui en assure la Présidence, est composé à nombre égal de Conseillers Municipaux et, sur proposition du Maire, de personnes de la Commune non élues représentant différentes Associations (Familiales, de Retraités, de Personnes âgées, d'insertion....). Les recettes de fonctionnement du CCAS proviennent essentiellement des subventions versées par la Commune.

### REPAS DES AINES

Offert par le C.C.A.S, il a eu lieu le Dimanche 19 Décembre dans la salle polyvalente. Il a réuni 98 personnes autour d'un savoureux repas et dans une ambiance très chaleureuse.

### COLIS DE NOEL

Pour ceux qui n'ont pas pu participer aux repas, un colis de Noël leur était réservé. Ils ont été distribués en Mairie, portés à la Maison de Retraite ou à l'Hôpital, et à leur domicile sur demande.

### AIDES

Le C.C.A.S a aidé financièrement quelques familles en difficulté pour la cantine, les voyages scolaires et l'accueil de loisirs.

Le C.C.A.S travaille en collaboration avec Vestiaire Entraide pour le relais alimentaire et vestimentaire.

### PROJET

Réflexion sur l'organisation d'un baby troc.



Si vous désirez rencontrer un membre du C.C.A.S, vous pouvez appeler en Mairie pour prendre R.D.V



# LES ASSOCIATIONS DE ROSIÈRES

**Rosières animations :** Chantal et son équipe organisent des manifestations tout au long de l'année tels que des vide greniers, des thés dansants et des marchés nocturnes et dynamisent ainsi la commune de Rosières.

Contact : Mme Bonifas 04.75.39.50.98

**Club Rencontres et Loisirs :** une association conviviale qui s'adresse à toute personne voulant se réunir tous les mercredis après-midi à la salle polyvalente à partir de 14h. Les principales activités et loisirs sont des jeux divers: belote, scrabble, et autres au choix de chacun.

Contact : Mme Feuvrier 04.75.39.50.92

**Dançarem tant que poirem :** en français " nous danserons tant que nous pourrons " a pour but d'étudier, de perfectionner et de promouvoir la pratique des danses anciennes traditionnelles (appelées aussi folkloriques) françaises et étrangères, ainsi que d'organiser des manifestations au bénéfice d'associations, d'établissements sociaux et particuliers.

Nous sommes à ce jour une cinquantaine d'adhérents dont l'activité est partagée en trois groupes : les débutants le lundi à 18h à Payzac, le spectacle le mercredi à 18h à Payzac et le perfectionnement le mercredi à 20h15 à Rosières.

Contact : Mr Mercier 04.75.37.28.11 ou [jean.mercier0226@orange.fr](mailto:jean.mercier0226@orange.fr)

**Chorale La Rose et le Roseau :** Pratique du chant choral (répertoire varié) tous les mardis à 20h30 à la salle polyvalente. L'association existe depuis 1991 et compte 50 membres.

Inscription en septembre/octobre pour les intéressés.

Contact : Chef de chœur Delphine Chastagner, président Mr Sarremejeanne 04.75.89.18.50



**FNATH** : Association des accidentés de la vie (handicapés de naissance, victimes d'accidents...), elle recherche avec vous la meilleure protection sociale. Elle vous assure les meilleures conditions pour faire valoir vos droits, quels que soient votre situation et votre régime de protection sociale . Elle est source de propositions et de revendications auprès des instances nationales.  
Contact : Deux permanences sont tenues tous les mois pour la section Aubenas-Vals présidée par Maryse Merle 04.75.39.43.38 ou 04.75.39.92.49 (Ranchin Auguste). Site internet : [www.fnath.org](http://www.fnath.org)



**Le Site de Proximité Sud Ardèche** est gratuit, ouvert quotidiennement, à tous les publics des cantons de Joyeuse, Largentière, Les Vans, Valgorge et Vallon Pont d'Arc. Basé à Rosières, il est porté par l'association AMESUD (association Montagne Emploi Sud).

Le Site de Proximité sud Ardèche vous accueille pour vous aider dans :

- Vos recherches d'emploi, de formation ou vos démarches de recrutement

- Les étapes de votre parcours de création d'entreprise ou la création et développement de votre association

Il met, aussi, à disposition, les **offres d'emploi** de Pôle Emploi, version papier

Pour plus d'informations, nous contacter :



Site de proximité sud Ardèche

Association Amesud

Route Départementale 104 - 07260 Rosières

Tél: 04.75.35.38.68 - Courriel : [sp.sударdeche@gmail.com](mailto:sp.sударdeche@gmail.com)



### **AEP JEAN BECQUE - Cinéma Le Foyer - Rosières**

Salle classée Art et Essai - 292 places – écran 10 mètres

Équipement numérique et 3D -Son : Dolby Digital Surround - Accès handicapés

Le Cinéma Le Foyer est géré par l'association AEP Jean Becque.

2010 a été une année importante par le passage de cette salle à l'équipement numérique, représentant un investissement de 100 000€. Elle emploie 2 salariés et prévoit 800 séances sur 2011 et 300 films diffusés.

L'équilibre financier de l'association est maintenu grâce à l'implication des bénévoles.

Répondeur au 04 75 39 59 01

Mail : [cinema-jeanbecque@orange.fr](mailto:cinema-jeanbecque@orange.fr) Le programme sur le site : <http://rosieres.cine.allocine.fr>

**Le Jazz Workshop** est né il y a 6 ans de la rencontre entre des musiciennes, musiciens amateurs et le saxophoniste et compositeur Daniel Wirz qui en est le directeur artistique.

Ce groupe de 12 musiciens s'est regroupé en 2007 au sein de l'association " La Note Partagée " ayant pour vocation le développement de la pratique musicale en Sud Ardèche.

Les répétitions bi-mensuelles se déroulent à Rosières et ont pour but de mettre en place l'interprétation des compositions originales de Daniel Wirz, adaptées à la riche famille instrumentale (vents, cordes, cuivres et percussions) représentée dans le Workshop.

Pour 2011 deux concerts sont déjà programmés : Le 8 avril à Aubenas et le 27 mai à Ailhon.

Dans l'activité du Workshop, une large place est accordée à la formation afin de développer l'autonomie des musiciens. Contact : Mme Marie-Paule Cheikh Rouhou 04.75.39.93.07







### **Le Club des jeunes de Rosières (Balbiac)**

Chaque année à Balbiac, la douzaine de membres du Club des jeunes organise fin octobre un concours de pétanque amical autour des produits de saison. Une rôtie de châtaignes arrosée des vins primeurs sortis quelques jours plus tôt conclut cette journée.

Cette année, la météo capricieuse de l'automne n'a pas permis de jouer aux boules.

En revanche, quelques amateurs ont trouvé refuge dans la salle communale où ils ont pu taper le carton en toute amitié. En soirée et malgré le temps, de nombreuses personnes sont venues partager quelques verres de Gamay ou d'Orélie et croquer quelques châtaignes grillées. Au mois de février, un concours de belote est organisé à la salle polyvalente à Rosières, l'occasion de passer un autre moment convivial et réunir quelques Rosiérois et Rosiéroises. N'hésitez pas à nous rejoindre lors de ces diverses animations.

Contact : Jacques Charbonneyre 06.75.80.05.75

### **L'association GINKO**

Propose tous les jeudis soir de 18h à 20h un cours de Tai Chi Chuan, à la salle polyvalente.

La pratique de cet art ancestral du mouvement permet de retrouver la fluidité du corps et favorise le calme intérieur. Ce voyage vers soi s'adresse à tout le monde et à tout âge.

Contact pour plus de renseignements: Mme Catherine Bassan 06.07.70.94.58

### **Acastacha foot corpo**

Crée en 2009, compte 11 licenciés. Les membres jouent tous les jeudis soirs et affrontent des équipes d'Aubenas, Grospierres, Vals Les Bains, Beaumont, St Pierre Le Colombier, Joyeuse, Lablachère... Les joueurs disputent des matchs de championnat corpo loisirs et des matchs de coupes dans une ambiance chaleureuse. Chaque rencontre est clôturée par un pot de l'amitié. Contact : Mr Carlos Marinho 06.83.37.98.32

**Carnal'Fetti Rosiérois** : organise plusieurs manifestations dans l'année (concours de belote, élection de Miss) ayant comme finalité le célèbre défilé d'un corso dans les rues de Rosières. L'année 2011 sera la 6<sup>ème</sup> édition et aura pour thème les métiers. Nous sommes à la recherche de bénévoles, de hangars, de matériels ainsi que de sponsors. Pour tous renseignements contacter la Présidente Melle Sylvie Eschalièr 06.08.73.95.42



**ACCA Rosières** : l'association de chasse de Rosières compte 48 actionnaires, la saison a été moyenne mais satisfaisante. On compte pour 2010 22 sangliers, 9 chevreuils, 12 lièvres tués. Ont été lâchés 75 faisans et 75 perdrix. L'association compte acheter pour 2011 une chambre froide et une table à charcuter.

Contact : Mr Dominique Tobia 06 03 15 98 04



### **A.D.M.R. UNE STRUCTURE HUMAINE ET EFFICACE POUR LE SERVICE A LA PERSONNE**

L'association d'aide à domicile en milieu rural, association loi 1901, a pour mission de créer et développer des services à domicile pour répondre aux attentes de l'ensemble de la population, .Maintenir chez elles les personnes devenues dépendantes, -Atténuer la solitude de certaines, -Créer de l'emploi local.

Permanences :Lundi : 8h30 -12h00 Mercredi: 8h30-12h00

04 75 93 85 17 ou au numéro vert : 0800 07 77 77



**Sou des écoles :** a pour but de récolter des fonds afin de participer au financement des sorties scolaires. Un nouveau bureau a été élu en début d'année scolaire. L'association a déjà organisé une bourse aux jouets avec castagnade fin novembre et son traditionnel loto le 9 janvier. Il reste à venir la vente de pognes le dimanche 13 février, le carnaval de l'école le samedi 2 avril et la fête de l'école avec le spectacle des enfants le samedi 25 juin. Il y aura, dans ces 2 dernières manifestations un repas, vous pourrez bien entendu, si vous le souhaitez vous y inscrire et ainsi contribuer aux sorties pédagogiques des écoliers Rosiérois.

" Pour q'un enfant grandisse, il faut tout un village "

Contact : Mr Jérôme Sevenier 004.75.93.85.15



**Ovalie :** Le rugby de la basse Ardèche renaît après quelques années d'absence. Il resurgit sous forme associative d'une équipe de vétérans dans un rugby loisir. Nos entraînements ont lieu le vendredi soir de 19h00 à 21h00 au stade de Rosières. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, que vous soyez joueur confirmé, que vous ayez envie de remettre vos crampons, ou que vous soyez débutant ou désireux de connaître les joies de ce sport. Contact : Mr Philippe Gilles 04 75 36 21 63

**Club de patchwork Les Fadas des petits bouts :** Le club comprend 26 membres dont 5 de Rosières .Les rencontres se font tous les lundis de 14 h à 19 h à la salle de Balbiac. En 2010 nous avons eu la tristesse de perdre rapidement Josiane Chalvet de Montréal. En Février nous avons participé à une rencontre inter club et inter départemental où nous étions 350 et seul club d'Ardèche. En Avril ce fut notre exposition qui a eu un grand succès et grâce à notre rencontre de février beaucoup de clubs du Gard, Drôme, Vaucluse ,Bouches du Rhône sans oublier ceux de l'Ardèche sont venus ce qui a permis d'avoir des échanges très intéressants. En mai et juin nous avons fait de nombreux petits objets en patchwork que nous avons offerts à l'association Mardi Loisir de Lablachère pour son expo vente du mois de juillet . Beaucoup de projets sont à l'étude dont un qui aura lieu en avril avec la rencontre des clubs ardéchois et une sortie à Alba la Romaine pour l'exposition de France patchwork fin juin .

Contacts : Mme Marie -Liesse Boehm 04 75 39 52 98 ou Mme Andrée Gabon 04 75 36 89 87

### Rosalire

L'association culturelle ROSALIRE gère la bibliothèque municipale de la commune.

Heures d'ouverture : le mercredi et le samedi matin toute l'année de 10h à 12h.

Elle accueille également le jeudi et le vendredi après midi,

les élèves de toutes les classes tous les 15 jours.

Une intervention mensuelle à la crèche dans le cadre de l'action :

" les bébés aiment les livres ".

Elle anime également des manifestations culturelles sur la commune et à l'extérieur avec le collectif des bibliothèques

( Colbibli qui réunit plusieurs bibliothèques du canton de Joyeuse)

Adhésion annuelle pour la famille : 15 €

Présidente : Evelyne Serret 04.75.39.56.87

Les personnes désireuses d'intégrer l'équipe des 7 bénévoles sont les bienvenues.



**Rosières Danse**, adhérente à la Fédération Française de Danse Sportive, propose des cours de danses de salon. Ils sont donnés par Fabienne et Patrick MIALON.

Contact : Nicole RIVIERE 04.75.39.55.49

# MANU CONSTRUCTION RÉNOVATION

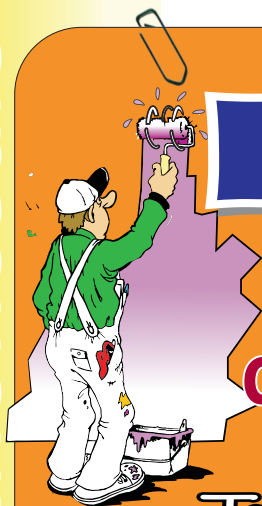
MAÇONNERIE GÉNÉRALE  
TAILLE de PIERRES



04.75.39.94.65. & 06.80.20.88.76 e-mail: [info@manu-cr.com](mailto:info@manu-cr.com)  
[www.manu-cr.com](http://www.manu-cr.com)

Annonceurs

Annonceurs



## ENTREPRISE AYGLON

Plâtrerie Peinture Isolation  
Ramonage  
Cheminées Poêles à bois  
et Granules



*Tout pour la Déco*

**MAGASIN EXPO :**

R.D. 104 07110 LAURAC en VIVARAIS

**04.75.36.81.01**



## Une semaine type d'activités à ROSIERES :

### Lundi

De 14h à 19h : salle Balbiac Patchwork avec les Fadas des Petits Bouts  
De 15h à 17h30 : Accueil parents/enfants (jeux, écoute...) avec l'Ilot z'enfants  
De 18h30 à 20h : Yoga avec la Compagnie Autrement  
De 20h à 23h : Danses de société avec Rosières danse

### Mardi

De 9h à 12h : Gym avec Actiforme  
De 13h30 à 15h : Activités physiques adaptées réservées aux insuffisants respiratoires  
De 16h30 à 19h15 : Théâtre enfants avec Comed'Act  
De 20h30 à 22h30 : Chants avec la Chorale La Rose et le Roseau

### Mercredi

De 14h à 17h30 : Jeux avec Club Rencontres et loisirs  
De 18h à 20h : Gym avec Actiforme  
De 20h à 22h30 : Danses traditionnelles avec Dançarem Tant que Poirem

### Jeudi

De 15h à 16h : Gym douce avec Mr Bastide  
De 18h à 20h : Tai chi chuan avec Ginko  
De 20h à 23h : Musique jazz avec la note partagée (1 jeudi sur 2)  
De 20h à 23h : Danses société avec Rosières danse (1 jeudi sur 2)

**Rosières est une commune dynamique et propose via ses associations et intervenants professionnels un ensemble d'activités sportives et culturelles.**





**MAÇONNERIE GÉNÉRALE**

*Neuf et Rénovation*

**Carlos Marinho**  
 "Le Fayet" 07260 ROSIÈRES  
**06.83.53.58.02**  
 carlos-marinho@hotmail.fr



Toujours là pour moi.

**Assurances - Placements - Banque**

*A votre service*

*dans le centre de Joyeuse*

**du Lundi au Samedi de 9h à 12 h**

**après midi sur R.D.V.**

**Tél. 04 75 39 59 48**

**S.A.R.L. MULTISERVICE**

**Ramonage, Peinture  
Placoplâtre  
Petite Maçonnerie**



*Cyril Eschalier*

**"Gerbaudy" 07260 ROSIÈRES  
TÉL: 04.75.39.52.66**

Annonces

Annonces



# Mars

M	1	St Aubin	
J	2	St Charles le Bon	9
V	3	St Gwenolé	
S	4	St Casimir	
D	5	Ste Olive	
L	6	Ste Colette/Fé	THE DANSANT avec MELODY
M	7	Ste Félicité	10
M	8	Mardi-Gras	JOURNÉE DE LA FEMME A BALBIAC
M	9	Cendres	
J	10	St Vivien	
V	11	Ste Rosine	
S	12	Ste Justine	
D	13	Carême	
L	14	Ste Mathilde	11
M	15	Ste Louise	
M	16	Ste Bénédicte	
J	17	St Patrick	
V	18	St Cyrille	
S	19	St Joseph	
D	20	PRINTEMPS	
L	21	Ste Clémence	12
M	22	Ste Léa	
M	23	St Victorien	
J	24	Ste Cath. de Suède	
V	25	Annociation	
S	26	Ste Larissa C	+1h
D	27	St Habib	
L	28	St Gontran	13
M	29	Ste Gwladys	
M	30	St Amédée	
J	31	St Benjamin	

# Avril

V	1	St Hugues	
S	2	Ste Sandrine	CARNAVAL de l'École
D	3	St Richard	
L	4	St Isidore	14
M	5	Ste Irène	
M	6	St Marcellin	
J	7	St J.-B. de La Salle	
V	8	Ste Julie	
S	9	St Gauthier	
D	10	St Fulbert	THE DANSANT avec Roland MASSOT
L	11	St Stanislas	15
M	12	St Jules	
M	13	Ste Ida	
J	14	St Maxime	
V	15	St Paterno	
S	16	St Benoît-Joseph	
D	17	Rameaux	CARNAVAL
L	18	St Parfait	16
M	19	Ste Emma	
M	20	Ste Odette	
J	21	St Anselme	
V	22	St Alexandre	
S	23	St Georges	DE FERME EN FERME
D	24	Pâques	
L	25	St Marc C	17
M	26	Ste Alida	
M	27	Ste Zita	
J	28	Ste Valérie	
V	29	Ste Cath. de Sienna	
S	30	St Robert	BOURSE AUX SUCRES

# Mai

D	1	Fête du Travail	
L	2	St Boris	
M	3	Sts Philippe, Jacques	18
M	4	St Sylvain	
J	5	Ste Judith	
V	6	Ste Prudence	
S	7	STAGE de DANSE du SUD OUEST	
D	8		
L	9	St Pacôme	19
M	10	Ste Solange	
M	11	Ste Estelle	
J	12	St Achille	
V	13	Ste Rolande	
S	14	St Mathias	
D	15	Ste Denise	THE DANSANT avec Méloody Musette
L	16	St Honoré	20
M	17	St Pascal	
M	18	St Éric	
J	19	St Yves	
V	20	St Bernardin	
S	21	St Constantin	
D	22	St Émile	VIDE GRENIER
L	23	St Didier	
M	24	St Donatien C	21
M	25	Ste Sophie	
J	26	St Béranger	
V	27	St Augustin	
S	28	St Germain	COURSE CYCLISTE
D	29	St Aymard/Fête des Mères	
L	30	St Ferdinand	22
M	31	Visitation	

# Juin

M	1	St Justin	22
J	2	Ascension	
V	3	St Kévin	
S	4	Ste Clotilde	
D	5	St Igor	
L	6	St Norbert	23
M	7	St Gilbert	
M	8	St Médard	
J	9	Ste Diane	
V	10	St Landry	
S	11	St Barnabé	
D	12	Pentecôte	
L	13	St Antoine d.	VIDE GRENIER
M	14	St Élisée	24
M	15	Ste Germaine	
J	16	St J.-François Régis	
V	17	St Hervé	
S	18	St Léonce	
D	19	Trinité/Fête des Pères	
L	20	St Silvere	25
M	21	ÉTÉ	
M	22	St Alban	
J	23	Ste Audrey C	
V	24	St Jean-Baptiste	
S	25	St Prosper	FÊTE de l'ÉCOLE
D	26	St Anthelme	
L	27	St Fernand	26
M	28	St Irénée	
M	29	Sts Pierre, Paul	
J	30	St Martial	



**Hair Harmony**  
**COIFFURE  
 MIXTE  
 ATELIER  
 COULEUR**  
 Ouvert du Lundi au Samedi de 9 h à 18 h  
 R.D.V. au: 04 75 39 51 05  
**RD 104 le village ROSIÈRES**



**ARDÈCHE  
 AS  
 SIGNALISATION**

172 impasse Pélignol  
 07400 Rochemaure  
 Tél. 09 77 44 04 13 - Fax 04 75 49 17 36  
 Port 06 72 77 77 68  
 mail : ardeche.signalisation@wanadoo.fr

Mobilier Urbain - Illumination - Suspension Florale...



Annonceurs

Annonceurs

**MASSA Autopneu**

[www.massa-autopneu.com](http://www.massa-autopneu.com)



**Centre Commercial  
 07260 ROSIÈRES**

**04.75.39.10.54**

**PNEUS - FREINS - AMORTISSEURS  
 VIDANGE - Entretien du véhicule**



# Juillet

V	1	St Thierry ☉	
S	2	St Martinien	
D	3	St Thomas	
L	4	St Florent	27
M	5	St Antoine	
M	6	Ste Mariette	
J	7	St Raoul	
V	8	St Thibaut ☽	
S	9	Ste Amandine	
D	10	St Ulrich	
L	11	St Benoît	28
M	12	St Olivier	
M	13	Sts Henri, Joël	
J	14	<b>Fête Nationale</b>	
V	15	St Donald ☽	
S	16	N.-D. du Mt-Carmel	
D	17	Ste Charlotte	
L	18	St Frédéric	29
M	19	St Arsène	
M	20	Ste Marina	
J	21	St Victor <b>MARCHÉ NOCTURNE</b>	
V	22	Ste Marie-Mad.	
S	23	Ste Brigitte ☽	
D	24	Ste Christine	
L	25	St Jacques	30
M	26	Sts Anne, Joachim	
M	27	Ste Nathalie	
J	28	St Samson	
V	29	Ste Marthe	
S	30	St Juliette ☉	
D	31	St Ignace de L.	

# Août

L	1	St Alphonse	31
M	2	St Julien Eymard	
M	3	Ste Lydie	
M	4	St J.-M. Vic. <b>MARCHÉ NOCTURNE</b>	
J	5	St Abel	
V	6	Transfiguration ☽	
D	7	St Gaélan	
L	8	St Dominique	32
M	9	St Amour	
M	10	St Laurent	
J	11	Ste Claire	
V	12	Ste Clarisse	
S	13	St Hippolyte	
D	14	St Évrard <b>FÊTE DES JEUNES</b>	
L	15	<b>Assomptio</b>	
M	16	St Arnel	33
M	17	St Hyacinthe	
J	18	Ste Hélène	
V	19	St Jean-Eudes	
S	20	St Bernard	
D	21	St Christophe ☽	
L	22	St Fabrice	34
M	23	Ste Rose de L.	
M	24	St Barthélemy	
J	25	St Louis	
V	26	Ste Natacha	
S	27	Ste Monique	
D	28	St Augustin <b>VINT GRENIER</b>	
L	29	Ste Sabine ☉	35
M	30	St Faicre	
M	31	St Aristide	

Les dates de vacances scolaires sont conformes à l'arrêté ministériel du 20/07/2009. Elles sont données à titre indicatif par l'éditeur sans engager sa responsabilité.

# Septembre

J	1	St Gilles	
V	2	Ste Ingrid	
S	3	St Grégoire	
D	4	Ste Rosalie ☽	
L	5	Ste Raïssa	36
M	6	St Bertrand	
M	7	Ste Reine	
J	8	Nativité de N.-D.	
V	9	St Alain	
S	10	Ste Inès <b>FORUM des ASSOS.</b>	
D	11	St Adelphe	
L	12	St Apollinaire ☽	37
M	13	St Aimé	
M	14	La Ste-Croix	
J	15	St Roland	
V	16	Ste Édith	
S	17	St Renaud	
D	18	Ste Nadège <b>THE DANSANT avec Mélody Musette</b>	
L	19	Ste Émilie	38
M	20	St Davy ☽	
M	21	St Matthieu	
J	22	St Maurice	
V	23	<b>AUTOMNE</b>	
S	24	Ste Thècle	
D	25	St Hermann	
L	26	Sts Côme, Damien	39
M	27	St Vinc. de Paul ☉	
M	28	St Venceslas	
J	29	St Michel	
V	30	St Jérôme	

# Octobre

S	1	Ste Thérèse de l' E. J.	
D	2	St Léger	
L	3	St Gérard	40
M	4	St François d'Assise ☽	
M	5	Ste Fleur	
J	6	St Bruno	
V	7	St Serge	
S	8	Ste Péggie	
D	9	St Denis <b>THE DANSANT avec Roland MASSOT</b>	
L	10	St Ghislain	41
M	11	St Firmin	
M	12	St Wilfrid ☽	
J	13	St Géraud	
V	14	St Juste	
S	15	Ste Thérèse d'Avila	
D	16	Ste Edwige	
L	17	St Baudouin	42
M	18	St Luc	
M	19	St René	
J	20	Ste Adeline ☽	
V	21	Ste Céline	
S	22	Ste Élodie	
D	23	St Jean de Capistran	
L	24	St Florentin	43
M	25	St Crépin	
M	26	St Dimitri ☉	
J	27	Ste Émilie	
V	28	St Simon, Jude	
S	29	St Narcisse	
D	30	<b>FÊTE de BALBIAC</b> (1h)	
L	31	St Quentin	44



**AGENCE de JOYEUSE**  
Route Nationale 07260 JOYEUSE  
Tél 0.810.000.865 Fax 04.75.36.96.88



**UNE RELATION DURABLE, ÇA CHANGE LA VIE.**

Annonceurs

Annonceurs

# Auberge Gonflée

**RESTAURANT BAR GLACIER**

Cuisine traditionnelle  
menu du terroir  
et carte gourmande

*Ouvert  
à l'année*

**MENU COMPLET  
A MIDI  
11€**  
(Entrée+plat+dessert)



**COCHON GRILLÉ  
A VOLONTÉ !**

LE SAMEDI SOIR + LE MERCREDI de JUIN à SEPTEMBRE

**Céline & Eris**

[www.aubergegonflee.com](http://www.aubergegonflee.com)  
LAURAC EN VIVARAIS  
04.75.39.63.47



**Mini Golf**

18 Trous International  
JEUX GONFLABLES

# Novembre

M	1	Toussaint	
M	2	Jour des défunts ☹	44
J	3	St Hubert	
V	4	St Charles	
S	5	Ste Sylvie	
D	6	Ste Bernille	
L	7	Ste Carine	
M	8	St Geoffroy	45
M	9	St Théodore	
J	10	St Léon ☹	
V	11	Armistice 1918	
S	12	St Christian	
D	13	St Brice	THE DANSANT avec RELODY
L	14	St Sidoine	46
M	15	St Albert	
M	16	Ste Marguerite	
J	17	Ste Elisabeth	
V	18	Ste Aude ☹	
S	19	St Tanguy	REPAS ROSIÈRES DANSE
D	20	Christ Roi	
L	21	Présentation de N.D.	47
M	22	Ste Cécile	
M	23	St Clément	
J	24	Ste Flore	
V	25	Ste Catherine ☹	
S	26	Ste Delphine	
D	27	Avent	LOTO du SOU des ECOLES
L	28	St Jacq. de la M.	48
M	29	St Saturnin	
M	30	St André	

# Décembre

J	1	Ste Florence	
V	2	Ste Viviane ☹	
S	3	St François	MARCHE DE NOËL
D	4	Ste Barbara	
L	5	St Gérard	49
M	6	St Nicolas	
M	7	St Ambroise	
J	8	Imm. Concept	
V	9	St P. Fourier	
S	10	St Romaric ☹	
D	11	St Daniel	THE DANSANT avec Rolant MASSOT
L	12	Ste J.-F. de Chantal	50
M	13	Ste Lucie	
M	14	Ste Odile	
J	15	Ste Ninon	CONCOURS de BELOTE du CARNAVAL
V	16	Ste Alice	
S	17	St Gaël	
D	18	St Gatien ☹	51
L	19	St Urbain	
M	20	St Théophile	
M	21	St P. Canisius	
J	22	HIVER	
V	23	St Armand	
S	24	Ste Adèle ☹	
D	25	Noël	
L	26	Sainte Famille	52
M	27	St Jean	
M	28	Sts Innocents	
J	29	St David	
V	30	St Roger	
S	31	St Sylvestre	



c.tourancheau@orange.fr

## TOURANCHEAU Christophe

### PLOMBIER ZINGUEUR

04.75.36.33.59

06.87.78.55.07

"les vernades" 07260 ROSIÈRES

*A toutes fuites !*



## TOURANCHEAU Philippe

### Petits travaux de maçonnerie

04.75.36.33.59

06.43.57.57.61

"les vernades"

07260 ROSIÈRES

Location et Vente d'appartements  
Vente de terrains  
Construction de villas

**Vos agences :** Aubenas, Privas, Le Pouzin, Annonay, Tournon, Romans,  
Montélimar, Pierrelatte, La Côte Saint André



**Siège Social**  
**26 allées de la Guinguette**  
**07 200 AUBENAS**

**04 75 87 81 34**

[appartements@gie-adis.fr](mailto:appartements@gie-adis.fr)

**Nos offres proches de chez vous :**

### LOUER

JOYEUSE, Jardins de JALES. Appart RDC, petit jardin, cuisine ouverte sur séjour, chambre, chaud Ind élec. Parking souterrain fermé. SH : 48,98m<sup>2</sup>. Classe C. **Loyer Net : 287.42 euros.**

### ACHETER

Terrain viabilisé de 700 m<sup>2</sup>, à **partir de 55 000 euros**

Egalement, terrain constructible viabilisé de 1500 m<sup>2</sup> +  
parcelle attenante non constructible de 1080 m<sup>2</sup>  
A partir de : 64 000 euros



### CONSTRUIRE

« Réalisez votre villa »



- 9 Conseils d'architectes
- 9 Plans personnalisés
- 9 Maisons labellisées BBC-Effinergie
- 9 Achat sécurisé (\*Garantie ADIS)



**Votre villa de 90 m<sup>2</sup> + Garage 18 m<sup>2</sup>**  
**A partir de 86 000 euros**